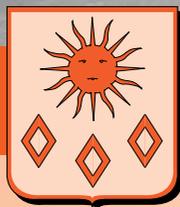


La Nouvelle

lettre d'auzeville-tolosane



N° 67



06/2006

Commission Information

Mairie d'Auzeville-Tolosane

o m m a i r e

L'ESPRIT DE LA LETTRE

La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens.... La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien, elle est quelque fois un mal, très souvent une chose différente.

Jean-Jacques Rousseau.

LA NOUVELLE Lettre d'Auzeville, comment ça marche ?

Le comité de rédaction n'a pas de composition définitivement arrêtée. La participation des auteurs et/ou non-auteurs est espérée et attendue. Le pluralisme de la rédaction repose sur le pluralisme des participants. Chacun peut envoyer un article sous réserve de se soumettre aux règles minimales ci-dessous :

- Penser à l'intérêt que le lecteur va trouver à cet écrit,
- Respecter les notions et les personnes citées,
- Pour les critiques, vérifier le bien fondé de l'argumentaire,
- Se limiter à une page, faire un découpage en sections, proposer une ou deux illustrations,
- Dans la mesure du possible, fournir le manuscrit sous forme informatique.

Avertissement : En cas de besoin, pour améliorer la présentation et pour donner une certaine homogénéité à la publication, des éléments comme titre, sous-titres, inter-titres et autres notes peuvent être modifiés ou rajoutés par le comité de rédaction

Dates de parution : 3 fois par an : début mars, fin juin et début novembre. Si vous souhaitez déposer une contribution prévoyez que le sommaire est arrêté deux mois avant la publication.

Découpage du canard

Les infos municipales sont la seule rubrique rédigée par la municipalité et de qualité, sous sa seule responsabilité. Elle constitue le « bulletin municipal ».

Le reste de la publication est un bulletin communal ouvert à la communauté villageoise dans le respect de règles élémentaires attachées au caractère public.

La vie associative et le magazine sont définis par leur titre. Ces rubriques sont ouvertes à toute association ou groupe qui souhaite mieux faire connaître ses activités dans la commune. La vie associative est notamment ouverte aux associations ayant pour objet essentiel l'animation communale à but sportif, culturel et de loisirs dans la commune.

Le forum est la rubrique de la libre expression et des états d'âmes. Tout y est recevable en gardant à l'esprit la nature de la publication et son lectorat. C'est un espace d'expression libre mais en excluant polémiques et attaques personnelles ; en cas de problème, le comité de rédaction évaluera et décidera. Le forum ne peut être lieu d'échanges puisque la qualité du débat sera toujours limitée par le rythme de parution.

INFOS MUNICIPALES

• Le mot du Maire	F.-R. Valette	3
• Des évolutions à la lettre	Comité de rédaction	4
• L'essentiel des conseils municipaux	Bernard Raynaud	5
• Budget 2006	Bernard Raynaud	7
• Programmes des travaux routiers	Bernard Aragon	8
• La salle de la Durante	Bernard Raynaud	9
• Résidence universitaire	Equipe municipale	9
• Futur quartier du Pont de bois	Alain Paillous	10
• Education et formation scolaire	Yves Lambœuf	11
• Aînés, nos bien aimés !	Claudy Sichi	12
• Cérémonies du 8 mai	Christian Morin	12
• Les services aux habitants du Sicoval	F.-R. Valette	13
• Listes électorales	Yves Lambœuf	15
• Soirée contes	Claudy Sichi	15
• Expositions d'artistes Auzevillois	Claudy Sichi	16
• Marché de plein vent	Claudy Sichi	16
• Informations diverses		17

ASSOCIATIONS

• Organismes Génétiquement Modifiés	J-Paul Denier	18
• Jumelage B&B	A. Marie Hautdecoeur	19
• Foyer Rural		20
• BLAC	Abdon Caux	22
• ABA	François Regourd	23
• REMI	Michel-Louis Boutaud	24

FORUM

• Grippe aviaire	Jean Lauzeral	26
------------------	---------------	----

MAGAZINE

• Agenda		27
• Recette de la Marmite Dieppoise	B.G. Debeaurain	27
• Correspondante locale de la Dépêche	Yves Lambœuf	28
• Les derniers bisons sauvages d'Europe	J-Paul Denier	28
• Les classes bilingues au Vietnam	Tho Kha-Van	29
• Appui au développement au Nord du Mali	M. Gaudel	30

DIVERS

• Pharmacies de garde		31
• État civil		31
• Voyage des aînés dans le Lot		32

BULLETIN COMMUNAL N° 67

Conçu par la Commission Information

Responsable : Yves LAMBŒUF - Édition Mairie d'Auzeville

Iconographie / Crédit photo : C. Mora, Y. Lambœuf, service aménagements communaux du Sicoval, Foyer Rural, B. Boutaud, M. Boutaud, C. Sichi, Service animation, AM. Hautdecoeur, Ch. Menenson, D. Monchy, C. Sichi, F. Regourd, BLAC.

Comité de rédaction / rédacteurs : D. Monchy, B. Boutaud, M. Boutaud, T. Kha Vang, B. Raynaud, Y. Lambœuf, F.R. Valette, J.P. Denier, N. Oulié, J. Monchy, C. Mora, M. Malleville, C. Aymard.

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège



LE MOT DU MAIRE



La photo de couverture

reprend le dessin qui avait orné la couverture du « Bulletin Municipal » de mai 1983 à décembre 1985 (en réduction ci-contre). Il s'agit de la bâtisse en brique de la place de la Mairie Vieille. Construite vers 1850, c'était l'école dans la grande salle en partie gauche ; la partie centrale sur deux niveaux avec fronton triangulaire était le logement de

l'instituteur. Par la suite fût ajouté en partie droite une « salle de Mairie ». L'école, pendant un temps agrandie par l'ajout d'un préfabriqué sur l'actuel parking du marché, est restée à cette place jus-

qu'en 1966. Le logement a alors été loué, l'ancienne salle de classe est devenue salle des jeunes avec table de ping-pong. Mais les besoins en bureaux devenant plus important, après rénovation et réaménagement, la Mairie utilisa l'agréable bâtisse dans sa totalité et ce jusqu'en 1993. Depuis elle est mise à disposition pour diverses activités éducatives et d'animation, notamment du foyer rural. Un traitement pour lutter contre l'humidité et le réaménagement intérieur sont à l'étude et seront à mettre en œuvre prochainement afin de sauvegarder cette jolie construction.

Si vous êtes l'auteur de ce dessin de 1983, si vous le connaissez ou connaissez son nom, merci de nous l'indiquer.

AUZEVILLE - TOLOSANE



L'école et les services périscolaires

Bien au delà de l'obligation qui est faite à chaque Commune de fournir et d'équiper les locaux scolaires nécessaires à l'enseignement primaire, nous avons toujours considéré que l'école et les services périscolaires constituaient une priorité dans notre politique municipale. Cette priorité n'est pas restée exprimée au niveau du seul discours. Nous l'avons traduite dans les moyens mis en place : locaux, personnel et services.

17 agents communaux sont aujourd'hui affectés à l'école (les agents techniques spécialisés pour l'école élémentaire et les agents pour l'entretien des locaux) et aux services périscolaires : cantine, Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (CLAE) et Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH). Cela sans compter le service technique de la Commune qui assure l'entretien des bâtiments.

Un bilan de la charge pour la Commune a été fait pour l'année 2005. Il s'élève à 511 110 € après déduction de toutes les recettes, soit une moyenne de 2 212 € par enfant scolarisé. Il étaient 231 en 2005. Cette somme a représenté le quart du budget de fonctionnement de la Commune.

Pour plus de détails on se reportera utilement à l'article d'Yves Lamboeuf qui traite de cette question dans un article de ce numéro de la Lettre.

Nous allons poursuivre cet effort avec la construction, dans le nouveau quartier du Pont de Bois, d'un 2^e groupe scolaire incluant une crèche et les salles pour les CLAE-CLSH. Il ouvrira en septembre 2008 permettant ainsi d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants des familles qui arriveront à ce moment là et ultérieurement sur notre Commune. Quand vous lirez ce Mot on aura déjà choisi le projet de ce 2^e groupe scolaire dans le cadre du concours d'architecte que nous avons lancé. Il restera à le construire et... à lui donner un nom. Un appel à idées est lancé pour le nommer et pour nommer aussi, par la même occasion, notre groupe scolaire actuel.

François-Régis VALETTE



Des évolutions à la Lettre

La possibilité d'utiliser « La Lettre » comme moyen d'expression de critiques à l'encontre de la municipalité est de plus en plus utilisée mais le processus d'édition ne permet pas d'y faire réponse sauf de façon autoritaire et unilatérale. Quelques évolutions des modalités vont le permettre et l'instaurer pour que cela fonctionne de façon collégiale.

En 1989, il a été décidé que la « LA » ne serait pas que l'organe officiel de la communication municipale. A la partie municipale institutionnelle et standard a été ajouté un ensemble de rubriques dans lesquelles chacun peut demander à s'exprimer. Le responsable est un conseiller municipal assisté d'un comité de rédaction qui est ouvert à tous. Il comporte donc des conseillers municipaux et d'autres personnes résidant dans la commune qui ont demandé à y participer. La rubrique « informations municipales » est sous la responsabilité de la Municipalité. Les 3 autres rubriques (associations, forum et magazine) relèvent du responsable et du comité de rédaction de la NLA.

Ce comité n'a jamais eu de ligne éditoriale directrice ni n'en a reçu ou accepté. Les règles de fonctionnement relèvent du tacite, de l'inexprimé, de pratiques qui se sont instaurées de fait. Ainsi toute personne peut demander à publier un article dans l'une de ces 3 rubriques ; mais il n'est pas forcément publié.

Jusqu'en 2001, certains articles ont pu donner lieu à réponse immédiate (en regard de l'article, par le responsable du comité) ou différée. Après le changement de responsable en 2001, les règles générales n'ont pas changé sauf que la pratique de la réponse immédiate n'a plus été utilisée.

Une méthode qui a fait ses preuves et montré ses limites

Ceci a fonctionné pendant très longtemps et chacun a pu utiliser cet espace de liberté dont les frontières n'étaient pas assez définies ou étaient suffisamment floues pour qu'on puisse le croire infini.

Quelques travers sont apparus : par exemple les polémiques relatives à une expression confessionnelle dans la publication municipale. En la matière, l'impossibilité d'enrichir ce débat (clos depuis des décennies), associé au rythme de l'échange (3/an) a montré une première limite du concept. La réactivation assez récente du thème (avec la statue de la vierge) a immédiatement mené à la même limite et la question a été autoritairement tranchée, sans que cela ne pose grand problème.

Autre écueil : les critiques à l'encontre de la commune et des structures intercommunales proches. Elles sont bien sûr recevables et reçues dans la NLA, tout comme dans les commissions. A l'écrit, la mise en cause est plus policée et donc moins abrupte ; elle n'appelle donc pas de réponse spécifique. Par contre, nous avons fréquemment noté que les faits concernés sont souvent mal ou incomplètement présentés ; mais les rectificatifs et objections à 4 mois n'intéresseront personne tandis que placer des correctifs après le recueil des articles constitue un abus par rapport au fonctionnement transparent des commissions (exemple NLA 66, page 28).

Depuis quelques numéros, les critiques ont été plus pressantes sur des thèmes comme les transports en commun, la circulation dans le Sud-Est, le traitement des déchets, les nuisances aériennes... Des auteurs réguliers utilisent la facilité donnée par la NLA pour passer des messages critiques (pourquoi pas) mais parfois incomplets ou erronés ; et ces messages ne reçoivent plus ni réponse ni correction.

Il n'y avait jamais eu besoin de tracer les limites de la zone de jeu parce que l'éthique générale avait toujours suffi à rester dans un fonctionnement acceptable. Pour quelques cas, cette situation n'est plus d'actualité. Or, quel que soit

le mode de fonctionnement qui précède sa publication, la NLA est éditée par la Mairie et sous la responsabilité du Maire.

Quelques retouches pour améliorer le fonctionnement et garder la transparence

On propose que, sans jamais toucher au texte d'un auteur (sauf après avoir obtenu son accord), le comité et/ou les membres de l'équipe municipale ajoutent autant que nécessaire renvois en bas de page, nota bene, chapeau, insertion, pour compléter une information, indiquer une erreur, simplement informer le lecteur de l'existence d'un problème. Il ne s'agit pas de faire un droit de réponse, il ne s'agit pas de faire un mémoire en réplique, il s'agit d'indiquer que les responsables d'édition pointent une anomalie et éventuellement donnent une piste pour sa correction.

Pour concilier le pluralisme d'expression de la NLA et un contrôle de ce qui y est publié, nous avons choisi de demander au groupe de travail qui prépare la NLA d'exercer le rôle éditorial réel qu'il n'a jamais joué. La fonction actuelle de collecte des articles et de lecture avant mise sous presse reste nécessaire mais elle est maintenant complétée d'une action d'édition, rédigeant avis et compléments d'information comme indiqué ci-dessus et se prononçant sur ceux insérés par l'équipe municipale.

Dans un ordre d'idées très différent, nous avons constaté, avec certains lecteurs, que les articles assez brefs et la multiplication des illustrations conduisent à une publication plus dynamique, plus attrayante. Aussi, nous indiquons maintenant clairement que la taille souhaitable pour les contributions ne devrait pas excéder une page et que l'auteur doit, le plus souvent possible, proposer photo, schéma ou icône pour illustrer la page.

Par ailleurs il ne devrait y avoir plus d'une contribution par auteur, au moins dans les rubriques forum et magazine.

*Le comité de rédaction
de la NLA*



L'essentiel des conseils municipaux

Cette rubrique présente les principales décisions prises en Conseil Municipal. Elle ne saurait se substituer aux comptes-rendus des séances ni aux délibérations prises en application des décisions. Si une information vous interpelle, demandez les documents qu'elle résume et au besoin nous en parlerons avec vous. Rappelons que les séances sont ouvertes au public et qu'en plus de l'affichage réglementaire, le Télex qui précède un Conseil en indique la date et le projet d'ordre du jour tel qu'il est connu à la date d'impression.

Conseil Municipal du 15 février 2006

■ Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire n'implique aucune décision ou approbation mais il est important car c'est la première expression publique des grandes lignes autour desquelles le budget communal sera construit puis voté.

La clôture de l'exercice 2005 a d'abord été présentée avec un excédent global de 81 368 €. Puis le projet de budget de fonctionnement a été commenté. A ce stade il est pratiquement la reconduction du budget antérieur avec modifications indiciaires et prise en compte de dispositions nouvelles lorsqu'il y en a. L'évolution de la masse salariale a été discutée : l'augmentation de 91 955 € (pour atteindre 1 162 041 €) résulte de décisions prises courant 2005 (qui s'appliqueront sur les 12 mois de 2006) et de l'estimation de décisions à prendre en 2006 (promotions, remplacements et emplois saisonniers) ; mais il y a surtout la nouvelle obligation pour les collectivités territoriales de contribuer au fonds pour l'insertion des personnes handicapées à concurrence de 6 % de la masse salariale.

Cette somme serait à réduire de la charge salariale de travailleurs handicapés s'il y en avait dans les effectifs du personnel. C'est une mesure incitative forte qui n'est pas encore totalement définie mais qui va jouer sur la politique de recrutement.

En ce qui concerne l'investissement, la liste de l'ensemble des demandes formulées a été présentée et complétée. Les meilleures estimations des coûts et aides ont été indiquées.

La globalité des programmes devra être précisée et la recherche des financements affinée pour réaliser les choix et arbitrages avant d'arrêter le prochain budget.



■ Demande de subvention pour la réfection de la toiture de l'école élémentaire :

Des travaux d'entretien sont nécessaires et sont éligibles à une aide financière de l'Etat. Le Conseil sollicite cette aide et demande l'inscription du programme au titre de la dotation globale d'équipement 2006, pour un montant estimé à 34 341 €HT.

■ Constitution du jury de concours et d'une commission technique pour la construction d'un groupe scolaire et d'une crèche :

Il s'agit de l'initiation de la procédure de concours de désignation d'un cabinet pour la conception et la maîtrise d'ouvrage de la construction. La procédure très stricte est rappelée, diverses personnalités siègent es-qualité (ordre des architectes, concurrence et prix, trésorier de la commune, Education Nationale,...) avec voix délibérative ou consultative. Les conseillers municipaux ont été désignés pour le jury et la commission.

■ Création d'un poste de technicien supérieur territorial et suppression d'un poste d'agent de maîtrise qualifié

Ce type de décision est nécessaire lorsque, après qu'un agent ait satisfait à des obligations statutaires, le Maire

donne suite à sa demande de promotion et que cela implique un changement de cadre d'emploi. Il s'agit simultanément de créer et pourvoir le nouveau poste, de supprimer le poste devenu vacant et de prendre les mesures comptables, financières et administratives nécessaires.

Conseil Municipal du 28 mars 2006

■ Budget communal

A la suite du débat d'orientation budgétaire, du travail des services et du montage final du projet, le vote formel du budget est une étape déterminante. Après présentation des divers documents, les décisions à prendre sont l'approbation du compte administratif 2005, l'affectation de résultat 2005, la ratification du compte de gestion 2005 du Trésorier de la Commune, le vote du budget primitif 2006 (fonctionnement et investissement), et enfin le vote des taux des contributions communales pour 2006. Le budget de fonctionnement est défini à l'équilibre à 2 151 088 € (stable par rapport à 2005), le budget d'investissement est en forte progression pour faire face aux besoins nouveaux et futurs et à des opérations d'entretien lourd sur la voirie et les bâtiments. Il est arrêté à 2 303 015 €. Le financement de cette partie du budget est assuré par des subventions et des emprunts à court et à long terme. Mais le recours à l'emprunt sera très fortement limité par l'utilisation des excédents du budget annexe du lotissement du Moulin Armand II attendus courant 2006. Les taux des trois taxes dont la responsabilité est communale, ont été augmentés de façon homogène de 1,8 %. Dans les pages suivantes, un article développe certains aspects de ce sujet.

■ Renouvellement du contrat temps libre

Sous certaines conditions, la CAF accorde une aide financière aux communes dans



leurs actions d'animation éducative à l'attention des jeunes. Le dispositif en cours est à renouveler pour une période triennale. Pour ce renouvellement, il est proposé de reconduire les objectifs actuels concernant les CLSH et AIC primaire, le CLSH adolescent et de transformer l'espace jeunes (<12 ans) en Pôle Jeunesse en accord avec le Programme Educatif Local en cours de développement.

■ Création d'une commission Enfance/Jeunesse

Dans la mise en place du Projet Educatif Local, il est nécessaire de créer une commission pilotée par le coordonnateur PEL réunissant des jeunes, des parents et l'ensemble des animateurs. Elle a pour objet d'élaborer et de proposer des projets dans le secteur enfance jeunesse. Pour assurer une cohésion avec la Mairie, au moins deux réunions par an associeront des élus.

Conseil Municipal du 16 mai 2006

■ Dénomination d'immeubles communaux

La plupart des bâtiments communaux n'ont jamais été nommés. Avec la prochaine construction du deuxième groupe scolaire, il convient de le faire et de l'envisager aussi pour d'autres constructions comme le Foyer Social et le Foyer Rural. Concernant le Foyer Rural, une réflexion a déjà retenu de le nommer « Espace René Lavergne », en hommage au fondateur du Foyer Rural d'Auzeville, initiateur de la construction et moteur du travail éducatif fait autour du basket, du sport et de l'animation. Pour les autres bâtiments, un concours sera lancé dans le Téléx et les enfants seront sollicités. L'objectif étant de nommer ces bâtiments avant la fin de l'année 2006.

■ Gouvernance du canal du Midi

Dès la création de l'association du Canal des Deux Mers en 1994, les petites et moyennes communes avaient souhaité défendre leurs intérêts et faire connaître leurs propositions sur l'aménagement et le développement du Canal afin de se réapproprier ce patrimoine incontournable.

En 1999, la préparation du contrat de Plan Etat/Région a permis de sensibiliser les partenaires sur la nécessaire remise en état du canal avant d'envisager toute perspective de développement et posé la question d'une structure qui impliquerait tout les acteurs afin de mener une politique globale et cohérente sur tout le linéaire de l'ouvrage.

En 2004, les trois futurs Présidents de région ont signé un accord de coopération dont l'un des thèmes concernait la gestion du canal, avec l'engagement de demander à l'Etat d'en concéder, à titre expérimental, la gestion aux régions. Après étude, compte tenu de la charge financière importante que cela représente (celle-ci s'ajoutant aux autres transferts) la volonté des régions est maintenant de laisser l'aménagement et la réhabilitation du canal à l'Etat et aux Voies Navigables de France ; les Régions s'engageant à assurer le développement des structures et des activités de valorisation du domaine public et fluvial. L'association, consciente du désengagement massif de l'Etat ne se satisfait pas de ce positionnement. A l'issue de son assemblée générale du 17 mars 2006, elle demande à l'ensemble des Conseils Municipaux des communes adhérentes de délibérer afin d'obtenir des 3 régions le ré-examen de la proposition renouvelée d'une gouvernance dont les acteurs principaux seraient les Régions, les Départements, les Collectivités Locales et avec les moyens financiers transférés. Le conseil municipal a choisi de soutenir cette démarche.

■ Charte qualité habitat du Sicoval

La Charte Qualité Habitat du Sicoval s'inscrit dans la politique de l'habitat et du logement de son programme de développement durable. Cette charte est définie au titre d'une compétence communale déléguée au Sicoval ; néanmoins, le Sicoval a décidé de la faire approuver par l'ensemble des communes membres, préalablement à sa mise en oeuvre.

La charte est destinée à encadrer les opérations d'aménagement d'habitat engagées sous maîtrise d'ouvrage Sicoval et revêt un caractère incitatif pour toute autre opération. La charte affiche des objectifs à la fois environnementaux et sociaux ; elle définit les engagements de l'aménageur et des opérateurs constructeurs qui seront amenés à intervenir sur les futurs secteurs.

Face aux objectifs quantitatifs de logements fixés dans le PLH, la charte finalise des cibles afin de veiller à la qualité de l'aménagement et à minimiser les impacts.

Face aux objectifs de diversification de l'offre, favorisant une mixité de population et la cohésion sociale, elle finalise les cibles sociales. La charte intègre aussi la dimension économique en se donnant les moyens de réaliser des opérations financièrement équilibrées (politique de maîtrise du foncier déjà engagée par le Sicoval, maîtrise des opérations, concertation le plus en amont possible avec les opérateurs). Le Conseil Municipal approuve unanimement la charte qualité habitat du Sicoval.

■ Etude globale sur la circulation dans le sud-est toulousain

L'agglomération toulousaine reçoit environ 15000 nouveaux habitants par an dont 2000 en Sicoval (2 500 à 3 000 à partir de 2 010). Le territoire du Sicoval connaît et connaîtra un fort développement urbain et économique. Etant donné les prévisions de développement et face à la situation actuelle de blocage en matière d'infrastructures routières et de transport en commun, le Sicoval prend l'initiative de réaliser une « Etude de circulation et de déplacement du Sud Est de l'agglomération toulousaine ». Cette étude portera sur les réseaux d'infrastructures et de transport en commun existants et programmés et elle s'appuiera sur les données de croissance du territoire. L'étude portera aussi sur création d'un nouvel échangeur d'accès à l'A 61 entre Toulouse-Le Palays et Montgiscard.

Une réflexion préparatoire à cette étude, notamment avec les services de l'Etat, du Conseil Général et des A.S.F. a abouti aux décisions suivantes :

1. un comité de pilotage regroupant : Etat, Conseil Général, A.S.F., Sicoval et Tisséo-SMTC sera mis en place, la CAGT a été invitée à participer à ce comité de pilotage
2. toutes les parties conviennent de mener et de participer à l'étude
3. le Sicoval prendra en charge la totalité du coût de l'étude et les A.S.F. acceptent d'assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le Sicoval.

■ Plan d'exposition au bruit (P.E.B.) de l'aérodrome de Toulouse-Blagnac

La révision du PEB de l'aérodrome de Toulouse-Blagnac a été engagée en 2003. Au vu des résultats de l'enquête publique de 2005, le Préfet a décidé de poursuivre la procédure de révision du PEB sur la base d'un projet modifié. Ce nouveau projet de PEB qui est soumis pour avis au Conseil Municipal. Les principales modifications sont les suivantes :

- réduction à 154 000 mouvements d'avions pour 2030.

- définition de quatre zones d'exposition au bruit selon les nuisances sonores auxquelles elles sont ou sont susceptibles d'être exposées. Auzeville-Tolosane est en zone D dans laquelle il n'y a pas de limitation de construction, mais des obligations et des recommandations en termes de communication de l'information et d'isolation acoustique sont à mettre en oeuvre.

Ce projet a été majoritairement accepté avec les nouvelles hypothèses. Le Conseil demande d'ajouter l'interdiction des vols commerciaux de voyageurs entre 0h et 6h.

Bernard RAYNAUD



Budget 2006

Le budget est chaque année pour les élus un véritable casse-tête pour faire coïncider les besoins en fonctionnement d'une commune en plein développement, les souhaits de citoyens en termes de services et la nécessité de réaliser les investissements nécessaires à assurer l'avenir. Nous avons posé quelques questions à Bernard Raynaud, adjoint chargé des finances.

Comment caractérisez-vous le budget 2006 ?

3 caractéristiques : stabilité des dépenses de fonctionnement : 2 152 088 € ; un programme d'investissement très conséquent : 2 303 015 €, et, malgré cela une augmentation très modérée de l'impôt puisque limitée à 1,8 %.

Quelles sont les principales dépenses du budget de fonctionnement ?

Ce sont les dépenses de personnel qui s'élèvent à 1 126 790 €. Il y a ensuite les charges à caractère général (fournitures, entretien du matériel, des bâtiments et des voiries, eau, électricité, télécoms, assurances.....) : 519 737 €. Il y enfin les charges de gestion courante (syndicats de communes, service départemental d'incendie, subventions de fonctionnement aux associations, CCAS...) : 430 686 €.

L'endettement de la commune étant faible, les intérêts des emprunts sont réduits : 45 702 €.

Dans les charges de gestion courante, il y a les subventions aux associations :

Il est de 88 719 € dont le quart pour le seul Foyer Rural. A ces subventions directes il faut ajouter, notamment pour le Foyer Rural, les autres moyens fournis par la commune : mise à disposition de personnel et de locaux, entretien des locaux, soutien logistique apporté par les services communaux pour la préparation de manifestations.

Pour assurer ces dépenses quel est l'effort financier demandé aux habitants de la commune ?

Votre question pourrait laisser supposer que les impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) sont les seules ressources de la commune.

C'est loin d'être le cas puisque les impôts locaux s'élèvent à 668 057 € soit environ 31 % du budget de fonctionnement de la commune.

Les autres principales ressources sont

notamment :

- le Sicoval : 554 500 €
- la Dotation Forfaitaire de l'Etat : 226 431 €
- les subventions (CAF,...) : 190 000 €
- les services communaux : 183 000 €.

Quelle est la contribution du budget de fonctionnement aux investissements de la commune ?

Votre question mérite quelques explications. Le budget de la commune devrait dégager un excédent pour le remboursement des emprunts mais également pour assurer une partie du financement des investissements en projet.

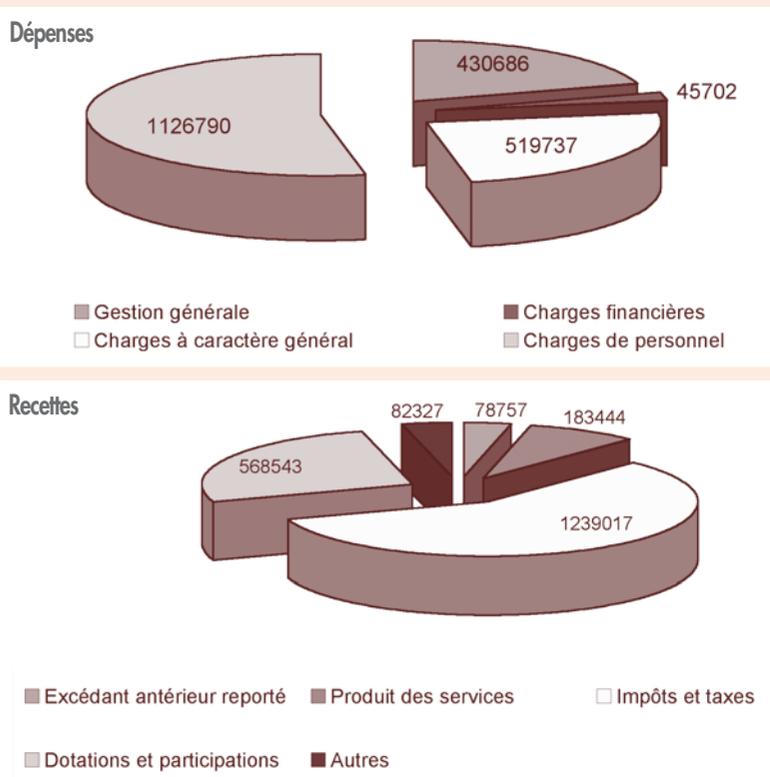
Cela nécessiterait une hausse très importante de la fiscalité. Aussi, depuis long-

temps, nous avons choisi de réaliser nous-mêmes des opérations d'urbanisation dont les excédents nous permettent d'assurer le financement de ces investissements.

Quels sont les investissements prévus en 2006 ?

Les plus importants sont : la rénovation de la salle de la Durante en salle multiactivité ; le réaménagement du Foyer Social ; le terrain de football avec éclairage ; les travaux de voirie : chemin du Dr Delherm, la dernière tranche du chemin del Prat, le chemin de l'Eglise devant la pharmacie, le chemin de la Graille, la pose de ralentisseurs dans le secteur de la mairie vieille et chemin du Moulin Armand ; la suite du programme pluriannuel de réfection des trottoirs : lotissement du Pré St Séverin et chemin du Moulin Armand ; les travaux de rénovation du plafond et de peinture de l'école maternelle ; l'achat de divers matériels (écoles, ateliers...) ; le colombarium au cimetière ; divers travaux d'éclairage public : parking de l'église, terrain de tennis, chemin du Moulin Armand, chemin de la Graille, chemin du D^r Delherm, bou-lodrome... Enfin le démarrage du 2^e groupe scolaire : concours d'architectes, études techniques... Tout cela représente un montant estimé à 2 303 015 €.

Bernard RAYNAUD





Programme des travaux routiers de la fin de l'année*

Au mois de juillet s'achèveront les travaux d'urbanisation du chemin du docteur Delherm (voir Nouvelle Lettre d'Auzeville n° 66). A partir de septembre, trois autres chantiers de voirie lui succéderont : chemin de l'Eglise devant la pharmacie (1), la dernière partie du chemin Del Prat (2) et le chemin de la Graille (3). Si tous les Auzevillois situent facilement les deux premiers, il est peut être nécessaire de préciser l'emplacement du troisième. Le chemin de la Graille est celui qui part du carrefour du chemin du moulin Armand et du chemin vert, il longe le lotissement de la Croix de Lamarque. Dans un premier temps, c'est lui qui sera le seul accès au nouveau lotissement communal du moulin Armand II (Nouvelle Lettre d'Auzeville n° 66). La fin de tous ces travaux est prévue pour le début de l'année 2007. Les directives données aux techniciens qui ont élaboré ces projets sont toujours les mêmes :

- Rétrécir la chaussée à 5 mètres (c'est le gabarit de la partie déjà refaite du chemin Del Prat).
- Créer des trottoirs de 1,4 mètre minimum

correspondant aux normes en vigueur.

- Aménager le maximum de places de stationnement de 2 mètres de large et lorsque cela est impossible de 1,80 m.
- Lorsque la largeur disponible le permet, de réaliser des espaces mixtes trottoirs, piste cyclable.

Pour les chemins de l'Eglise et Del Prat, il a été demandé que soient installés deux passages surélevés pour éviter que certains automobilistes ne confondent trop facilement voiries communales et circuit de vitesse. Ces ralentisseurs seront du même type que celui du carrefour de l'ancienne mairie.

Sur le chemin de la Graille, des obstacles seront disposés de façon alternée transformant ponctuellement la chaussée en voie unique. Cette réalisation fonctionne très bien allée de la Clape. Il a paru nécessaire de faire de tels aménagements pour dissuader au maximum la circulation de transit lorsque l'urbanisation du secteur sera terminée.

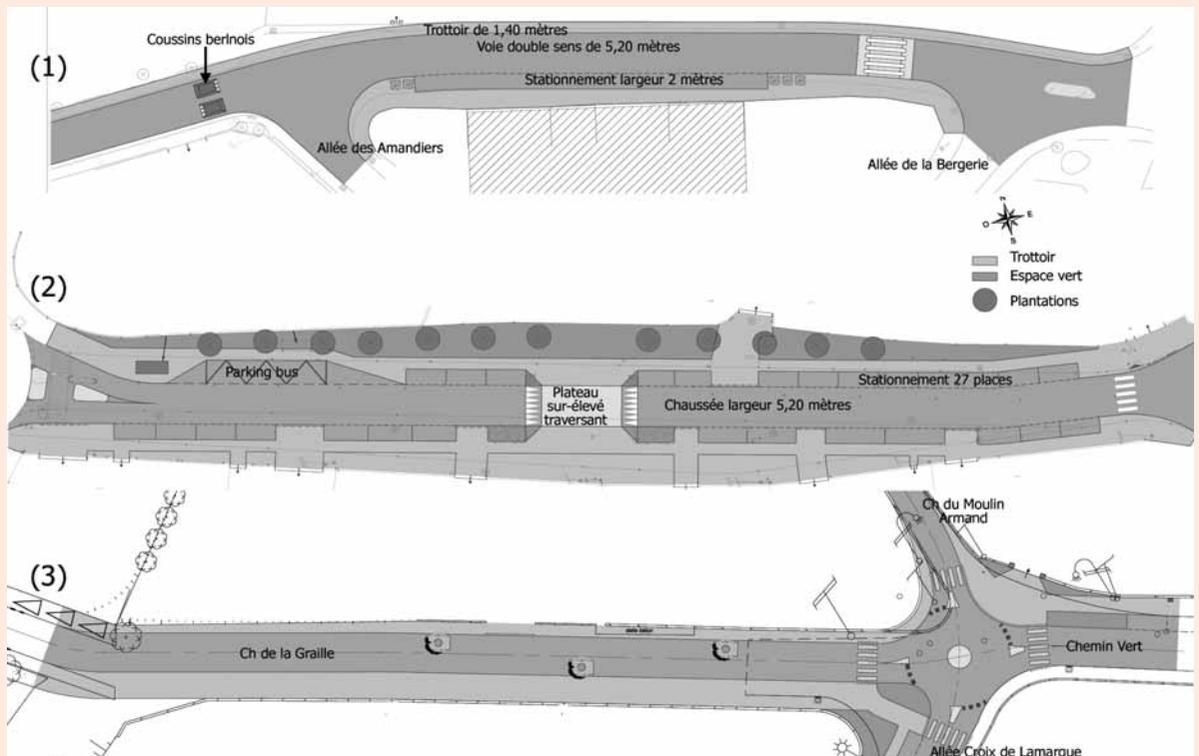
L'ensemble de ces travaux routiers est estimé à : 313 603 € TTC, ils sont subventionnés à environ 40 % mais cela

reste tout de même une grosse dépense pour notre commune.

Nous profitons de ces travaux pour créer l'éclairage public chemin de la Graille, il sera entièrement rénové chemin Del Prat et accompagné d'une opération d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques. Chemin de l'Eglise, l'éclairage restera inchangé car il est trop récent pour que le syndicat départemental nous subventionne. Ces projets ont été présentés à la commission travaux et aux riverains. Avec les habitants du secteur, nous cherchons aussi lors de ces réunions à résoudre au mieux tous les petits désagréments obligatoirement liés au chantier : restriction de circulation, ramassage des ordures, coupures éventuelles de réseau... Avec la bonne volonté de tous, nous arrivons toujours à des solutions satisfaisant la majorité, nous vous en remercions.

Bernard ARAGON

** Ne sont commentés ici que les travaux sur voirie communale ou départementale, étudiés et réalisés à l'initiative de la Commune.*





La salle de la Durante

Les travaux de réhabilitation de la maison de la Durante ont commencé le mardi 9 mai.

Dans le programme initial l'ouverture du chantier était prévue pour le mois d'octobre 2005. Ce retard est essentiellement dû aux difficultés que nous avons rencontrées pour désigner les entreprises dans le cadre de la procédure d'appel d'offres. Lors de la première réunion de la commission d'appel d'offres, beaucoup de lots n'ont pas été attribués : soit parce que les prix proposés dépassaient très largement nos coûts d'objectifs, cela n'est pas inhabituel ; soit parce qu'aucune entreprise n'avait répondu ! Il a finalement fallu trois réunions de la commission d'appel d'offres, en tenant compte des délais réglementaires, pour pouvoir tous les lots à des prix à peine supérieurs à ceux prévus.

Le projet vous a déjà été présenté, nous n'y reviendrons pas (voir Nouvelle Lettre d'Auzeville n° 63) ; par contre, nous souhaitons vous donner quelques éléments chiffrés du chantier qui vient de s'ouvrir :



Pour ce programme tout a été calculé au plus juste.



- 8 années d'études !
- 180 mètres carrés de construction réhabilitée.
- 180 mètres carrés de nouvelle construction.
- 13 entreprises intervenant sur ce chantier, un bureau d'étude thermique et un bureau d'étude acoustique, un bureau de contrôle, un contrôleur de sécurité et bien sûr une équipe d'architectes.

- 8 mois de durée prévus pour les travaux.
- Un nombre important de réunions du conseil municipal seul, mais aussi avec les architectes, les représentants du foyer rural et les riverains du secteur.
- Un budget de 956 243 € TTC, auquel il faudra rajouter le budget d'éclairage extérieur et celui des équipements intérieurs.

Bernard ARAGON

Une résidence universitaire au quartier du Pont-de-Bois

Le permis de construire de ce projet de résidence vient d'être déposé.

Cette cité universitaire, construite par Promologis, abritera 185 logements de type T1 chacun de 20 m² de surface, ainsi que 14 logements doubles de type T2 ayant 42 m² de surface. Située

près de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse, dont elle est destinée à recevoir les élèves, elle accueillera ses premiers occupants à la rentrée scolaire de 2008. Elle apparaît sur

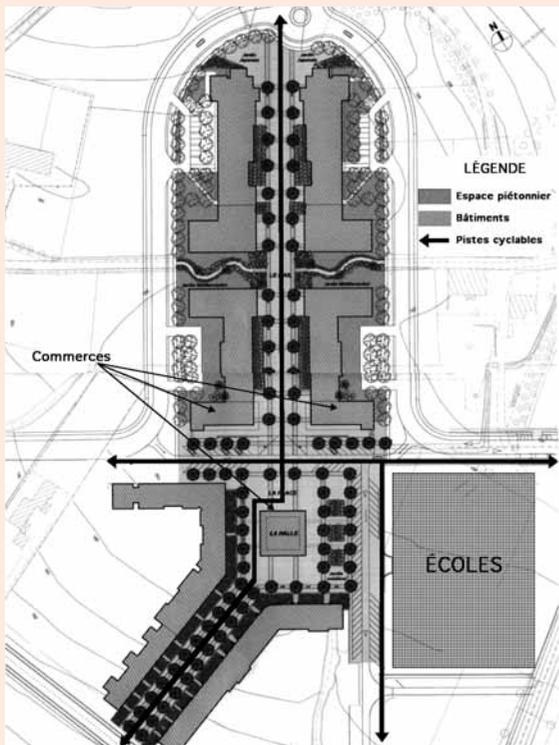
les deux côtés de cette image, telle qu'elle se présentera vue depuis le rond-point situé devant l'ENSAT. Au centre, on voit le mail piétonnier qui se prolongera vers la place du quartier et au-delà.





Répondre aux enjeux de réussite d'un quartier moderne

Futur quartier du Pont-de-Bois : des rues, des chemins, des pistes pour modérer la circulation.



“La marche à pied et les deux-roues sont pour les déplacements une alternative que les pouvoirs publics souhaitent encourager partout en France.”

La circulation sur le mail, la place et les abords des écoles dans le quartier du Pont-de-Bois : rues, pistes cyclables et piétonnières, parkings.

constitueront le cœur du quartier. Leur ensemble sera traité en quartier piétonnier et cyclable (voir schéma). Sur la très grande majorité de sa surface, les véhicules automobiles y seront totalement interdits pour la plus grande quiétude dans ce secteur. Encore plus que partout ailleurs, les enfants et les personnes à mobilité réduite s'y trouveront en sécurité. Dans le reste du quartier, les piétons bénéficieront de conditions permettant de traverser les chaussées librement et dans d'excellentes conditions.

Des abords sûrs pour les écoles

Les pistes cyclables aboutiront directement aux écoles. La circulation des véhicules sera organisée avec la volonté de favoriser la dépose et la reprise des enfants dans la plus grande sécurité. L'entrée principale sera située sur la place même. Devant cette entrée, la circulation sera très sévèrement régulée et sécurisée : sens unique, vitesse réduite par limitation à 30 km/h, plateaux traversants bien définis, stationnement en épi, etc.

Du stationnement

Tout le monde en fait l'expérience, le stationnement anarchique des véhicules, en particulier sur les trottoirs, amène gêne et insécurité pour les piétons et les autres usagers. C'est pourquoi nous voulons qu'une offre très large de places en emplacement réservé public soit faite sur tout le secteur du quartier du Pont-de-Bois. Ces places se rajouteront à toutes celles prévues par les promoteurs, conformément au POS, en association à chaque logement mis à disposition.

Pour constituer un quartier agréable, vivant et accueillant, le choix a été fait d'implanter quelques commerces sur la place et quelques services sur le mail. Ceci amène à réaliser à destination de leur clientèle des places permettant un stationnement proche et de courte durée. C'est par l'ensemble de ces mesures que la municipalité d'Auzerville entend faire de ce quartier un modèle, donnant aux habitants le cadre et le confort de vie auxquels nous aspirons tous.

Alain PAILLOUS

Le schéma de voirie que la municipalité met en place au Pont-de-Bois vise :

- à une cohabitation paisible de tous les usagers, qu'ils souhaitent se déplacer à pied, à vélo ou en voiture,
- à une protection des usagers les plus vulnérables (cyclistes, piétons, enfants).

La place de l'automobile

À l'image de ce qui a été déjà réalisé dans le quartier des Demoiselles, le tracé de la voie automobile principale a été choisi long et sinueux. Il est donc de nature à dissuader la circulation de transit ou les « itinéraires malins » qui feraient traverser le quartier par des automobilistes que rien ne devrait normalement amener à le fréquenter. On favorisera par là, tout autant, une diminution du trafic et un abaissement de la vitesse de circulation automobile.

Un espace paisible pour les piétons et cyclistes

La marche à pied et les deux-roues sont pour les déplacements une alternative que les pouvoirs publics souhaitent encourager partout en France. Il est normal que, dans tout l'aménagement envisagé, une place de choix soit réservée aux pistes cyclables et piétonnières protégées. Cela sera particulièrement le cas pour la desserte des établissements scolaires, des installations sportives ou socio-culturelles ainsi que celle des arrêts du bus en site propre qui permettra de rejoindre le métro. De plus, ces pistes sont conçues pour s'insérer aussi dans le schéma très complet progressivement mis en place par le Sicoval et la commune, pour la liaison entre quartiers et entre communes, ainsi que pour les déplacements de loisirs. Le mail central long et large avec ses espaces végétalisés, la place avec sa halle centrale,



L'éducation et la formation de nos chères têtes blondes

En 1881 et 1882, avec les lois de Jules Ferry, la France optait pour l'Enseignement « primaire » gratuit, obligatoire et laïque. A marteler cette notion de gratuité, on risquerait d'oublier que la gratuité pour la famille des élèves est prise en charge par la collectivité.

L'information ci-dessous n'a pas pour but de se lamenter sur le montant à financer mais d'aider à mesurer la charge que cela représente au niveau de notre commune, d'autant que, depuis Jules Ferry, l'obligation de scolarité et les besoins sociaux ont évolué, rendant nécessaire un élargissement de l'offre proposée.

L'école

De septembre à juin, chaque semaine scolaire, environ 140 élèves sont accueillis en 6 classes pour bénéficier des principaux apprentissages et de l'éducation qu'ils valoriseront ensuite au collège et au-delà. Le rôle formateur est essentiel, l'attente des parents pour leurs enfants est considérable, les moyens mis en place par l'éducation nationale et, pour ce qui lui revient, par la commune doivent être à la hauteur de l'enjeu. L'organisation de cet enseignement est depuis toujours basé sur un partage strict des responsabilités : la pédagogie est définie et assurée directement par l'Etat, la logistique et l'intendance sont prises en charge par la commune. Si l'enseignement est maintenant « élémentaire », l'école est bien restée communale alors que les moyens à mettre à disposition ont crû. On a heureusement largement dépassé le charbon et le pétrole lampant. Après l'électricité, on avait rajouté le téléphone mais aujourd'hui il faut pouvoir compter sur l'informatique et internet. De la même manière, notre société et son besoin ont évolué ; ainsi l'accueil des enfants de moins de 6 ans est organisé gratuitement à partir de 3 ans dans la plupart de communes avec l'école maternelle (à Auzeville, ils sont accueillis dès deux ans et demi en quatre sections). Dès ce niveau le rôle éducatif est essentiel avec une attente forte.

La commune met donc à disposition de l'enseignement les locaux nécessaires et assure les charges de tous ordres, afférant à leur fonctionnement. C'est-à-dire qu'après la construction des locaux, elle en finance le gros entretien, les extensions/modernisations, elle réalise l'entretien courant et ordinaire avec fournitures et personnel affecté,

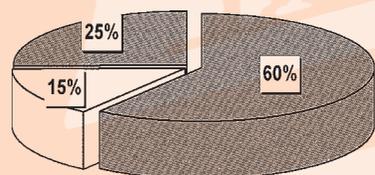


elle règle toutes les dépenses de fonctionnement (fluides et annexes) mais elle ne perçoit pas de loyer. La commune assure aussi un certain nombre des dépenses générées par l'activité scolaire ; par exemple elle règle les frais de transport des sorties et déplacements, elle abonde le fonds des écoles pour la fête de Noël, pour les frais de papeterie de secrétariat et d'enseignement. En 2005, pour les deux écoles dont l'effectif inscrit s'élève à 231 enfants, la commune a dépensé près de 303 000 € soit 1310 € par enfant.

La restauration scolaire

Alliés au mode de vie actuel, les rythmes de travail et les emplois du temps ont rendu nécessaire la restauration des enfants à l'école. C'est aussi un aspect dont la qualité doit être soignée. Les récentes discussions avec les parents d'élèves et les personnels ont montré l'attachement à la formule de préparation traditionnelle sur place actuellement pratiquée, bien qu'elle s'avère un peu plus

■ Ecoles □ Péri-scolaire ■ Restauration



onéreuse. L'encadrement du prix auquel les communes sont soumises est tel qu'il est inenvisageable d'en faire payer le coût réel et de réduire le déficit. Cette limite et la nécessité d'apporter un soutien à certaines familles conduisent à ce que les recettes perçues auprès des rationnaires ne couvrent qu'environ la moitié du prix du repas. En 2005, presque 131 700 € ont été apportés par la collectivité soit 570 € par enfant.

Les activités périscolaires

Pour les mêmes raisons de mode de vie, il existe un besoin d'accueil des enfants dans la structure scolaire avant et après le temps scolaire et une nécessité de gérer la pause méridienne. Cette même question se pose les mercredis et lors des vacances scolaires. A Auzeville, comme dans bien des endroits, elle a trouvé réponse par le développement d'un service animation et la mise en place des AIC, CLAE, CLSH. Pour l'ensemble de ces activités, les dépenses de fonctionnement en 2005 se sont élevées à 286 300 € ; les diverses aides apportées par la CAF et les participations des familles donnent une recette de 209 890 €. Reste un besoin de financement de 76 410 € ; en divisant par 231 enfants fréquentant les écoles (même si tous ne sont pas usagers de ces services) on obtient 331 € par enfant.

Au bilan, une lourde charge pour la commune, financée par ses recettes générales. Par la suite, le collège, le lycée, pour certains les études supérieures... Et des charges toujours plus lourdes financées par les collectivités responsables. Au bilan toujours par les richesses (qu'elles soient nationale, régionale, départementale ou communale) issues du produit de l'activité économique. Yves LAMBEUF

Les dépenses engagées pour l'accueil d'un écolier, incluant toutes les dépenses communales liées à la scolarisation, à la restauration scolaire et à l'accueil et activités périscolaires dépassent 2200 € par an. Une charge de gestion courante selon les comptables ; une charge délibérément choisie pour une politique d'éducation performante selon les élus, en général suivis par les parents d'élèves.



Aînés, nos bien aimés !

Nous avons tant besoin d'eux ! Eux qui ont traversé le siècle dernier et connu les avancées de la science, de la société mais aussi pour quelques-uns les ravages des guerres mondiales !

Ils sont notre mémoire et notre enrichissement. Et puis, ne perdons pas de vue que demain, après demain, nous serons-nous aussi : les aînés !

Consciente de l'importance d'un engagement auprès des personnes âgées, l'équipe municipale a fait de la politique sociale une priorité.

Je vous rappelle que la section du Foyer Rural des aînés regroupant une quinzaine de personnes se retrouvait depuis de très nombreuses années tous les mardis après-midi dans la salle Elie Comenges, Monsieur Calas, employé municipal assurant leur transport.

Il y a de cela plus d'un an, le départ de mesdames Levade et Touja et de Sophie Bonal (Emploi jeune) après de nombreuses années de bons et loyaux services, a conduit la municipalité à épauler cette activité par le recrutement de Bélinda Boutaud. Quatre bénévoles se sont alors proposées pour assurer à tour de rôle l'animation aux côtés de Bélinda :



da : Mesdames Aragon, Monchy, Pomian et Raynaud. Au-delà de ces rencontres, des séances de gymnastique spécifique leur sont destinées, tous les lundi et jeudi. Nos anciens ont également à leur disposition un bus, affrété par la Mairie :

- tous les mardis pour se rendre au marché de Castanet,
- le premier lundi du mois pour rejoindre

le centre commercial de Labège,

- le troisième vendredi du mois pour assister à une séance de cinéma exceptionnelle au « Ciné 113 » de Castanet.
- Et puis, chaque année au mois de juin vient le temps du voyage. Une sortie d'une journée dans la région est organisée, le transport en bus étant pris en charge par la mairie.

Enfin, « cerise sur le gâteau », le club du mardi fonctionne sans relâche l'été depuis l'arrivée de Bélinda !

N'oublions pas de mentionner qu'un portage de repas à domicile a été mis en place par la Mairie, assurant aux personnes âgées la visite quotidienne de l'employée municipale chargée de la livraison qui trouve toujours un peu de temps pour échanger quelques mots.

Il est certain que l'on n'a rien sans rien et tout cela suppose un investissement financier important, les charges liées au fonctionnement de ces actions s'élèvent annuellement à 12 300 € dont 5 300 € représentent les charges de personnel.

Quand on aime, on ne compte pas ! Si on compte un peu ; mais là, on ne regrette pas.

Claudy SICH

Cérémonie du 8 mai

Pourquoi se souvenir d'hier ? Pour aller plus loin demain...

La météo n'avait rien à envier à celle qu'on attend pour un 11 novembre. Avec averse et bourrasque, les auzevillois étaient retranchés chez eux ou en villégiature sous des cieux plus cléments, ce lundi 8 mai, nous n'étions guère que 25. A l'invitation de l'association des anciens combattants et de la municipalité, un rassemblement a eu lieu au monument aux morts, à 10h30, pour commémorer l'Armistice mettant fin pour la France à la deuxième guerre mondiale. A côté des éléments traditionnels de ce type d'hommage (dépôt de gerbe, sonnerie aux morts, Marseillaise et lecture de messages) le président de la section a effectué une intervention dans laquelle, comme à son habitude et à juste titre, il a

insisté afin de signifier aux plus jeunes le rôle actuel de ces commémorations. Certes, pour une part elles restent destinées à garder la mémoire d'événements difficiles mais elles ne sont pas le fait de va-t-en-guerre nostalgiques. Au XXI^e siècle, elles ont surtout pour but de rappeler que les difficultés anciennes ont permis de conduire à des œuvres immenses comme la construction euro-péenne.

La discussion a pu ensuite se poursuivre à la Mairie où comme à chaque fois les personnes assistant à la cérémonie étaient invitées à un apéritif - vin d'honneur. Gardant à l'esprit l'objet du rassemblement, la convivialité du moment a permis des échanges plus nourris et plus diversifiés.

Christian MORA





Les services aux habitants du Sicoval

Zoom sur 2 services peu connus apportés aux habitants par le Sicoval : les permanences d'avocats et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Les bons résultats d'un autre service : la collecte des déchets.

Désormais tout le monde connaît bien, certains des services apportés par le Sicoval aux habitants des communes de son territoire : la collecte et le traitement des déchets, la distribution de l'eau potable, l'assainissement mais également dans le domaine de l'emploi avec la Maison Commune Emploi Formation (MCEF) et des services tels que la Base d'Accueil Interactive pour l'Emploi (BAIE) et le service emploi-entreprise.

En revanche, 2 services particulièrement utiles sont beaucoup moins connus : les permanences d'avocats et le Plan Local d'Insertion et d'Emploi (PLIE). Nous allons vous les présenter succinctement.

Les permanences d'avocats

En 2003 le Sicoval mettait en place un nouveau service pour ses habitants : les permanences d'avocats. Trois ans après, le bilan de ce service utilisé par des habitants de notre commune.

L'objet des permanences d'avocats

En 2003 le Sicoval signait une convention avec le Centre Départemental d'Accès aux Droits (CDAD). L'objectif : mettre en place des permanences d'avocats à la libre disposition des habitants des communes du Sicoval et cela gratuitement. Ces permanences ont pour objet de donner un premier niveau d'information et/ou d'orienter vers un professionnel pour un suivi plus approfondi lorsque cela apparaît nécessaire.

Le bilan 2005

En 2005, six permanences d'avocats ont fonctionné sur le territoire du Sicoval :

- Ramonville, Castanet, Escalquens et Labège : 2 fois 2h par mois pour chacune d'entre-elles ;
- Lacroix-Falgarde et Montgiscard : 2h par mois pour chacune d'entre-elles.

507 personnes ont utilisé ces permanences contre 467 en 2004. 63 % étaient des femmes et 37 % des hommes.

Les répartitions par tranche d'âge des personnes qui ont consulté sont les suivantes : 52 % ont entre 30 et 50 ans, 41 % ont plus de 50 ans et 7 % moins de 30 ans.

Les thèmes des consultations sont nombreux et variés. Toutefois on observe 5 thèmes dominants : la famille (40 %), la location du logement (15 %), la construction, la consommation et le notarial. Les autres thèmes sont le voisinage, le travail, la banque, le social, le pénal...

Les 2 principales orientations proposées par les avocats consultés sont l'engagement de procédures judiciaires et le conseil.

Le financement

En 2005 le Sicoval a financé ces permanences d'avocats pour un montant de 25 000 €.

Le CDAD demande au Sicoval de porter son financement à 30 000 € en 2006.

Le plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

330 personnes sont actuellement bénéficiaires de ce service dont 9 qui résident sur notre commune.



Qu'est-ce que le PLIE ?

C'est un dispositif d'accompagnement de personnes en difficultés pour accéder à un emploi durable.



La responsable du PLIE, Alexia Zabka-Delfau.

A qui s'adresse ce service ?

Aux personnes qui sont demandeurs d'emploi de longue durée ou bénéficiaires du RMI ou bien encore des jeunes de moins de 26 ans en difficulté et qui ont majoritairement un niveau scolaire inférieur ou égal au CAP/BEP.

Le cadre

Ce service a été mis en place par une convention cadre signée le 15 novembre 2002 par le Sicoval avec l'Etat et qui s'achève le 31 décembre 2006.

Les moyens en personnel de ce service

Ils sont fournis par le Sicoval, l'ANPE de Labège et la Mission Locale de la Haute-Garonne. Ce service est placé sous la responsabilité d'une chargée de mission du Sicoval localisée à la Maison Commune Emploi Formation (MCEF) à l'Innople de Labège.

Les objectifs

L'objectif est d'intégrer 240 personnes du territoire du Sicoval dans un parcours de réinsertion professionnelle dont la durée moyenne est de 2 ans et devant déboucher sur un emploi stable. Cet objectif est atteint et même dépassé car au 15 mai 2006 plus de 330 personnes bénéficient ou ont bénéficié de ce dispositif PLIE dont 9 d'entre elles habitant notre commune.

Les résultats

A ce jour : 187 personnes sont en parcours PLIE, 7 ont signé des contrats inférieurs à 6 mois mais ne souhaitent plus d'accompagnement, 65 sont sorties du PLIE pour un emploi stable : CDI, CDD de plus de 6 mois ou création d'activités.

Le financement

Il est apporté par l'Europe à travers le Fonds Social Européen (FSE), la Région,

le Département de la Haute-Garonne et le Sicoval (50 000 € en 2005).

Les déchets : de bonnes tendances

Le rapport du Sicoval sur la collecte des déchets en 2005 vient de paraître. Les grandes tendances : stabilité dans la production globale de déchets, moins de déchets incinérés et plus de déchets recyclés.

Le tonnage total de déchets produits en 2005 sur le territoire du Sicoval et la commune de St-Orens a augmenté de 1 % par rapport à 2004. Il a été de 40 789 tonnes. Compte tenu de l'augmentation de la population (+ 1,2 %) et des activités (plus de 4 %) il y a une diminution du poids de déchets produit par habitant.

De plus, on observe des évolutions particulièrement intéressantes, par rapport à 2004, sur la production de déchets :

- déchets incinérés : 20 045 tonnes (- 4 %)
- déchets recyclés : 6 299 tonnes (+ 7 %)
- les déchets verts : 2 057 tonnes (-1 %)
- les encombrants : 607 tonnes (+5 %)
- les déchèteries : 11 781 tonnes (+7 %).

C'est grâce aux efforts de tous que ces bons résultats ont pu être obtenus. Il faut absolument poursuivre dans ce sens. Cela a permis de limiter l'augmentation de la redevance à 1,5 % en 2006 soit un taux inférieur à l'inflation. Rappelons que



la redevance est maintenant bien maîtrisée depuis 2004 avec une augmentation limitée à 2 % et à 1 % en 2005.

Une prochaine étape est à franchir avec la réduction des déchets à la source. Nous en reparlerons.

Pour se procurer le rapport d'activités 2005 sur les déchets : vous pouvez le demander à la mairie ou au Sicoval. Il est aussi sur le site du Sicoval : www.sicoval.fr

François-Régis VALETTE

Collecte des déchets, rappel

Les contenants destinés aux diverses collectes de déchets doivent être sortis au plus tôt la veille de la collecte et rentrés dès que possible après la collecte.

En effet, il ne faut stocker ni les contenants ni les déchets en vrac sur le domaine public en attente d'une collecte, sans se soucier de sa programmation. Ces dispositions s'imposent pour des raisons d'au-moins deux ordres :

- sanitaire, les déchets quels qu'ils soient ne doivent pas être abandonnés sur le domaine ouvert au public,
- esthétique, même avec les contenants actuels, le stockage et la manutention des déchets ne sont pas la face la plus élégante de nos domiciles.

Stocker les contenants de façon constante sur son devant de porte constitue ce qu'aujourd'hui on appelle pudiquement une incivilité.





Listes électorales



Ainsi qu'indiqué dans le n° 65 de la Lettre, il a été demandé aux services administratifs et de police municipale, dans le cadre de la réglementation applicable, de consacrer le temps et d'utiliser les moyens nécessaires pour réviser en profondeur la liste électorale de la commune.

L'observation méticuleuse et la recherche de renseignements grâce à la connaissance de la population ont conduit à l'envoi de courriers recommandés avec accusé de réception, au dernier domicile connu de 226 inscrits sur les listes.

Ce courrier, adressé aux personnes qui semblaient ne plus remplir les conditions pour être électeur à Auzeville, les prévenait de l'intention de les radier à la prochaine échéance. De plus, il les invitait à faire valoir leurs arguments pour permettre leur maintien lorsque la démarche était erronée. L'envoi en recommandé

avec accusé de réception a permis de suivre le courrier, parfois non acheminé par suite d'adresse obsolète, parfois non retiré par le destinataire ; il a surtout permis à nos services de conserver trace de la démarche.

45 demandes de maintien ont été suivies parce que parfaitement justifiées ; le plus souvent il s'agissait de jeunes adultes poursuivant leurs études dans d'autres académies ; toujours à charge des familles au sens fiscal du terme, même si Auzeville n'est pas actuellement la commune où ils passent le plus de temps, ils gardent la possibilité de voter dans la

commune où ils étaient précédemment inscrits.

Par contre, ce travail a conduit à 181 radiations. Par ailleurs, le jeu des inscriptions/radiations ordinaires (jeunes électeurs, décès, déménagements) a conduit une variation supplémentaire de + 53 électeurs.

Ainsi, la situation précédente du 29/05/05 qui comptait 1 772 électeurs, diminuée de 181 et augmentée de 53, a été arrêtée le 28/02/06 à l'effectif de 1 644.

Yves LAMBÆUF

Soirée contes

« Le conte est l'art de la relation, le conteur un passeur de récits, ceux des hommes, ceux des peuples »

C'est ce que Jean-Luc Zambano a illustré lors de la soirée « Contes et Poésies au coin du feu » organisée le vendredi 10 mars dernier.

Ce conteur nous a invités avec humour et tendresse à partager les aventures de son village : Marcaillou, à la rencontre de personnages souvent naïfs, toujours attachants... pleins d'humanité.

Les poèmes d'Anne-Marie Vergnes ont été particulièrement appréciés par l'auditoire.

L'entracte a été consacré (comme de coutume) à la dégustation de crêpes confectionnées par Monique, Solange et Claudy, d'oreillettes dont Danielle est la championne incontestée, le tout arrosé de cidre.

Un décor de nuit étoilée où un Pierrot



blanc semblait se balancer sur un croissant de lune avait été imaginé par Bélin-da. Michel Boutaud a comme d'habitude assuré avec bonheur la présentation de la soirée.

Le seul regret : que cette soirée convi-

viale par excellence, n'ait été partagée que par une quarantaine d'Auzevillois à qui nous disons « à la prochaine » !

La porte est toujours largement ouverte à tous ceux qui ne l'ont pas encore franchie.

Claudy SICHI



Les expositions d'œuvres d'artistes Auzevillois

Du plaisir partagé en toute simplicité. La Commission « Animation et Vie Locale n'avait pas imaginé en février dernier à quel point, l'appel lancé aux artistes amateurs auzevillois les invitant à exposer dans le hall de la mairie, connaîtrait un tel engouement !

Il est vrai que dès le mois d'octobre 2005, nous avons déjà exposé des œuvres de Régine NATALI, auzevilloise maniant le pastel avec beaucoup de talent, et qui avait déjà à son actif de nombreuses expositions (la dernière datant du mois de mars, à la chapelle de la Gleysette à Lacroix-Falgarde).

Initialement intéressé par cette première exposition, Monsieur ROFFE (habitué à cet exercice), a tout de suite répondu à notre appel ! Du 6 au 17 mars vous avez pu découvrir ses œuvres.

Et dès lors, les appels se sont succédés, si bien que nous avons à ce jour programmé

des expositions jusqu'en février 2007 !

Madame SEGUELA a ainsi présenté ses tableaux du 10 au 21 avril, monsieur CARPUAT (bricoleur devant l'éternel !) exposera du 19 au 30 juin une collection d'outils anciens propres au travail du bois (dont il fera profiter les enfants des écoles), Madame JUGIE reprendra le flambeau du 19 au 29 septembre suivie de Madame VILLARDRY qui, du 16 au 27 octobre nous fera partager ses plus beaux clichés photographiques ; viendra ensuite le tour de Mademoiselle MERLE du 11 au 22 décembre. Jean LAUZERAL qui a de nombreuses cordes à son arc,

nous fera découvrir ses peintures du 15 au 26 janvier 2007. Du 19 février au 2 mars Madame POUTINEAU présentera des peintures nées de ses nombreux voyages humanitaires.

Un grand merci à ces artistes qui nous font partager leur passion et nous procurent tant de plaisir !

Nous sommes impatients de connaître les futurs candidats : ils seront les bienvenus !

Claudy SICHI

Exposition programmée pour les prochains mois (voir page 27).

Marché de plein vent : marché de toutes les saisons !

A Auzeville comme ailleurs, dans toutes les villes, les bourgades de France, le Marché, souvent hebdomadaire est un lieu où nous nous rendons toujours avec plaisir.

Rien ne nous oblige en effet, à une époque où tout est à la portée de tous dans les « super » de toutes catégories, de nous rendre au Marché ! Et pourtant, force est de constater que nous les fréquentons de plus en plus. Cela n'a rien d'exceptionnel ! C'est un lieu où le plaisir se conjugue : plaisir de se rencontrer, de retrouver « vos » marchands, de vous savoir attendu, et bien sûr de remplir votre panier de produits souvent simples mais oh combien savoureux !

Notre petit Marché du vendredi de 16 à 19 heures vit au rythme des saisons, s'installe sur l'asphalte de la place l'hiver, et les beaux jours venus, trône sur un tapis de pâquerettes en bordure du terrain de tennis. Les étals sont campés dans ce décor champêtre : une boucherie, un

volailleur, un primeur, un charcutier, un détaillant en vins, un fromager, un fleuriste, qui vous accueillent avec chaleur et bonne humeur et ne se contentent pas de délivrer des produits de qualité mais vous proposent en prime de succulentes recettes dont vous n'aviez pas idée !

Et puis, le jour où s'installe le « Marché

de Noël », brillant de tous ses feux, c'est avec gentillesse et courtoisie que les commerçants de notre petit marché traditionnel acceptent de s'effacer un après midi à l'avantage des artisans de Noël ! Mais sachez que s'effacer ne veut pas dire se sacrifier, le voisinage de ces stands disparates apporte à nos fidèles commerçants une clientèle nombreuse et nouvelle bien méritée !

Alors, un conseil ? Faites comme le poète, allez humer les senteurs du marché d'Auzeville et d'ailleurs !

Claudy SICHI





SACPA

Service de ramassage des animaux

Le ramassage des animaux errants, dangereux ou morts est l'une des missions qui incombent aux communes en tant que service visant à limiter les risques pour la santé et la sécurité publique (Code rural Art 211-20 et suivants).

C'est un exemple de compétence qu'il serait vain de réaliser à la dimension de chaque commune (notamment pour les plus petites) et pour laquelle le regroupement intercommunal permet d'accéder à une taille suffisante pour que la gestion commence à être possible.

Après le SIVOM de la banlieue SE, le SIVOS des portes du Lauragais gère ce service pour la quasi-totalité de ses adhérents. Afin de permettre un servi-

ce de qualité et répondant aux exigences réglementaires, la réalisation est confiée à



une société spécialisée (SACPA) pour les interventions sur le terrain et la rétention des animaux dans l'attente de pouvoir statuer sur le sort qui leur est fait ; la SPA est l'issue ordinaire pour les animaux domestiques courants et en bonne santé.

Ce service est opérationnel 24h/24h et 7j/7j, mais les demandes doivent être formulées par les mairies. En dehors des heures d'ouverture, contactez un élu.

CLSH fin août, ça marche

Les vacances d'été arrivent à grands pas et il y a du nouveau du côté des Centres de Loisirs...

Pour faire face à une demande de plus en plus pressante des parents, la municipalité a décidé cet hiver de consulter les familles sur l'opportunité d'ouvrir un centre de loisirs Élémentaire et Maternel pour la dernière semaine des vacances d'été, du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre. Leur réponse est nette, plus de 15 enfants par centre de loisirs ont été inscrits de façon ferme. Après plusieurs tentatives pour lesquelles les demandeurs étaient en nombre insuffisant, la municipalité a donc décidé d'organiser les centres fin août 2006, cette année.

Ce qui était vrai il y a quelques années, ne l'est donc plus aujourd'hui ; c'est une simple évolution. Si la demande persiste, l'expérience sera renouvelée, dans les

mêmes conditions, les prochaines années. C'est un investissement supplémentaire pour la municipalité, notamment en termes d'organisation et de fonctionnement. D'ores et déjà, le personnel municipal a préparé cette semaine pour rendre ce qui est un vrai service public aux habitants.

Nous nous devons de rappeler leur rôle essentiel pour l'animation, la restauration, l'entretien des centres de loisirs ; c'est une corde supplémentaire à un arc déjà bien fourni et qualitativement riche et varié ; vous avez pu le remarquer en lisant les bilans des centres de loisirs ; nous avons pu le remarquer en constatant l'augmentation constante du nombre d'enfants inscrits aux centres de loisirs.

Irène TARDIEU

Chemins de randonnées

Ce dernier printemps, le Sicoval a planté et fait pousser dans nos villages des poteaux directionnels pour baliser les chemins de randonnées.

Un recensement des itinéraires possibles avait été effectué, une compilation des possibilités définie, l'ouverture des points difficiles a été réalisée, des boucles sont maintenant proposées. Depuis quelques temps, les principaux itinéraires ont fait l'objet de topo-guides disponibles dans les mairies, aujourd'hui nous trouvons la signalisation sur place.

A la prochaine occasion, faites un petit tour. A portée immédiate de nos baskets de rurbains il y a sans doute quelques petites découvertes à faire.

Yves LAMBOEUF



Conférence - débat :

Organismes Génétiquement Modifiés



Reprenant diverses initiatives qui n'avaient pas abouti, l'association de défense et de qualité de la vie d'Auzeville a proposé le 21 avril au foyer rural une soirée sur le thème des OGM.

Suivant les sondages réalisés, de 70 à 80 % des Français sont opposés aux Produits contenant des OGM. Nous avons écarté le principe d'un affrontement entre les Anti et les Pro-OGM et avons retenu l'approche d'une présentation des aspects essentiels de la problématique, suivie d'un débat avec la salle. Dans la partie informative de la conférence, 3 aspects essentiels ont été présentés avant le débat.

Les OGM comme produits de la recherche...

Tout pays à la pointe de l'innovation scientifique ou industrielle, se doit de mener deux types de recherche : fondamentale qui fait avancer la science, et finalisée qui travaille aux applications de la recherche, utiles à la société. La première est souvent faite sur fonds publics. Les entreprises investissent plutôt dans la seconde pour mettre au point de nouveaux produits qui, en cas de succès, doivent rapporter de l'argent à l'entreprise. Etienne JOURNET, chercheur CNRS à l'INRA, a développé ces aspects. L'amélioration des plantes cultivées -pour une meilleure apparence, un rendement accru, une meilleure résistance...- est réalisée par croisements entre plantes sélectionnées, via des mécanismes naturels de reproduction, suivis de sélection des descendants intéressants. Avec les OGM, on domestique les mécanismes de l'évolution des espèces pour réunir dans une même variété végétale des combinaisons de gènes.

De nouveaux produits de l'agriculture d'aujourd'hui ?

Sur le plan économique, un agriculteur cultive pour vivre, pour produire et vendre ses produits. Il choisit une culture qu'il maîtrise si elle a un intérêt économique. Dans les

pays industrialisés, le contexte est devenu plus difficile à cause des contraintes administratives, PAC ou règlements OMC. L'agriculteur attend beaucoup de l'amélioration des plantes en rendement, qualité, résistance aux parasites et aux aléas climatiques. Les situations sont semblables, parfois plus dramatiques dans les pays moins industrialisés. Les questions environnementales sont : Maîtrise-t-on les risques pour l'environnement, la santé publique ? Que devient l'agriculture d'aujourd'hui, comment fonctionne-t-elle ? A quels besoins lui demande-t-on de répondre : des produits qui nourrissent le plus grand nombre, qui ont du goût, ou qui ne coûtent pas cher ? Jean Marie NOLOT, agronome à l'INRA, a évoqué ces questions et apporté des éléments de réponse.

Quelles règles de conduite ?

Nos concitoyens s'interrogent aussi sur les processus d'obtention, la qualité, les incidences sur la santé publique, et donc sur les règles de conduite. Avec ces techniques, ne joue-t-on pas à l'apprenti sorcier, et si oui, qui est responsable de mauvais effets ? Sur ces enjeux de société, de responsabilité et réglementaires, l'actualité est rejointe avec le projet de loi à examiner à l'Assemblée Nationale avant l'été 2006.

Pierre COHEN, député maire de Ramonville, évoqua les 5 incidences prises en compte dans le travail de la mission parlementaire mené en 2005 : santé publique, environnement, juridique, économique et devoir d'information. Il indiqua que nombre de ces aspects n'ont pas été repris dans l'état actuel du projet de

loi qui accepte la perspective de brevets sur le vivant et l'exonération de responsabilité des semenciers.

Des débats loin d'être clos...

Les réactions parmi les nombreuses personnes présentes dans la salle ont été dans leur ensemble pertinentes, souvent posées, parfois vives. Les intervenants étaient souvent informés des divers aspects des OGM comme le principe de précaution pour les cultures en plein champ : quid de la dissémination des pollens, des risques et responsabilités associés ? Les autres questions concernaient notamment le seuil de tolérance de 0,9% de contenance d'OGM, la brevetabilité du vivant par des grandes firmes internationales, l'atteinte à la biodiversité, les menaces accrues sur les agriculteurs des pays peu industrialisés, le devenir des pesticides contenus dans les PGM (Plantes Génétiquement Modifiées)...

Ont aussi été rappelés des résultats appréciés en utilisation des OGM pour la mise au point d'antibiotiques, ainsi que le rappel de l'opposition suscitée en son temps par les projets ferroviaires, auxquels on prêtait des risques qui ne se sont pas concrétisés et qui depuis, ont bien handicapé les villes qui n'en ont pas voulu...

En très qu'organisateur, nous sommes bien contents d'avoir contribué à ces échanges citoyens. Les débats sont loin d'être clos et nous craignons que le projet de loi actuel ne déçoive nombre de nos concitoyens s'il ne reprend pas les fortes demandes évoquées ci-dessus.

Jean Paul DENIER



Jumelage

Auzeville/Broughton & Bretton

Nous étions dix à répondre à l'invitation de nos amis Gallois dans le cadre du jumelage Auzeville/Broughton & Bretton pour un séjour d'une semaine qui nous a permis de retrouver leur chaleureuse amitié et de découvrir des sites magnifiques.



Tout d'abord, le surprenant Penrhyn Castle, au nord du Pays de Galles, demeure extravagante dans le style renaissance du XIXe avec ses tours carrées ciselées et son domaine de plus de 20 000 ha, ensuite Beaumaris sur l'île d'Anglesey. Une mini croisière en péniche sur le canal de Leeds et Liverpool et nous voici à York, à la découverte de son centre historique et de sa magnifique cathédrale, la plus grande cathédrale gothique d'Angleterre. Enfin, sur le chemin du retour vers Broughton, nous nous arrêtons à Castle Howard, un édifice impressionnant autant que ses somptueux jardins, fontaines et pièces d'eau. Puis, nous visitons, près d'Hawes, une fromagerie : la Wensleydale Creamery. Tout cela sous un ciel clément, souvent

enseillé (et l'on dit qu'il fait toujours mauvais temps en Grande Bretagne !), entrecoupé de pauses thé régulières, richement accompagnées de toasts et de pâtisseries diverses. Un délice ! Tant pis pour notre ligne, nous en prendrons éventuellement soin seulement après notre retour !

Ce séjour fut aussi l'occasion d'être conviés par le Flintshire Council (un peu l'équivalent de notre Conseil Régional), à un buffet en notre honneur, de retrouver une partie de la troupe du B.A.D.G. dont nous avons particulièrement apprécié le spectacle à Auzeville en octobre dernier, d'approfondir quelques liens avec nos amis, d'en créer de nouveaux et d'essayer chacun de son côté de progresser dans « la langue de l'autre »

Retour à Auzeville avec un brin de nostalgie, mais nous savons que nous reverrons très vite nos amis, d'abord à l'occasion de l'exposition des Créateurs d'Art, dans notre village, courant Mai, où certaines Galloises viennent présenter leurs travaux, ensuite du 21 au 28 octobre prochain dans le cadre de la célébration du 15^e anniversaire du jumelage.

Anne-Marie HAUTDECOEUR



Le groupe autour de la statue de John Lennon à l'aéroport de Liverpool



Lettre d'une enseignante séduite et enthousiaste

Le lundi 24 avril 2006, pour notre troisième jour de voyage, je me suis rendue à Broughton Junior School, où j'ai été chaleureusement accueillie par Richard Hawley, directeur de l'école. Il m'a fait la faveur de consacrer sa journée à me montrer son école et à m'expliquer les rouages du système éducatif britannique.

Beaucoup plus autonomes que leurs voisines françaises, les écoles galloises possèdent une grande latitude décisionnaire quant aux choix financiers, fonctionnels et pédagogiques. Véritable « chef d'entreprise » le Head teacher (directeur) décide avec son équipe d'enseignants, et conformément aux priorités fixées nationalement par le curriculum, des progressions et du volume horaire de chaque matière, des manuels utilisés et des devoirs communs à tous. Chaque matière est approfondie par un enseignant de référence qui assume la diffusion des outils pédagogiques auprès de ses collègues. En fonction du nombre des élèves, le directeur a la prérogative du recrutement des enseignants.

Très tournée vers les réalisations plastiques qui matérialisent leurs apprentissages, l'école m'est apparue très belle et très fonctionnelle.

Nous avons fixé avec Richard Hawley, le cadre de nos échanges entre enfants qui débiteront dès septembre prochain. Ce projet donnera un débouché immédiat à beaucoup de nos apprentissages linguistiques depuis peu obligatoires à l'école primaire. Transdisciplinaire, il vise non seulement l'apprentissage d'une langue étrangère, mais aussi la découverte d'un pays européen et la communication d'informations sur son propre lieu de vie. Il se matérialisera par la visite de Richard Hawley, qui viendra filmer les enfants à l'école d'Auzeville, lors du voyage du mois d'octobre prochain.

*Isabelle PÉRANSIN,
Enseignante en anglais
à l'école primaire*

Le foyer rural d'Auzeville toujours aussi dynamique

Le Foyer Rural est très actif grâce à toutes les bonnes volontés qui œuvrent en permanence dans les différentes instances : Bureau, Conseil d'Administration, et Sections, sans oublier les bénévoles qui ont été particulièrement nombreux cette année. Ils ont répondu présent dès qu'il a été fait appel à eux pour les différentes manifestations : course Auzeville-Baziège, Jour de Fête avec le vide grenier, concert des jeunes ou BIG ONE 2006...

Nous sommes l'un des foyers ruraux les plus importants de la Haute Garonne, le 2ème paraît-il, avec plus de 750 adhérents, et plus de 900 en comptant les inscrits à la Bibliothèque. Ces adhérents sont répartis dans 25 sections, offrant un éventail de plus en plus large d'activités. Notre Foyer a été cité en exemple par une commission de la Fédération des Foyers de Midi-Pyrénées pour l'ambiance qui y règne, son dynamisme d'en-

semble, la bonne marche et les succès de ses sections. Une enquête a permis de voir ainsi que, par son Foyer Rural, la Commune d'Auzeville était remarquée pour son accueil. Et depuis la BIG ONE de fin avril 2006, elle a acquis une renommée nationale auprès des jeunes qui se passionnent pour les jeux en réseaux sur Internet et les adhérents à la section sont de plus en plus nombreux (voir article page suivante).

L'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue le vendredi 31 mars, a permis de faire un point positif sur l'ensemble de ses activités qui touchent divers domaines sportifs, culturels, artistiques... et qui s'adressent à tous les âges, de moins de 7 ans jusqu'à plus de 77 ans...

L'Assemblée Générale s'est tenue solennellement en présence de son fondateur M. Lavergne, de M. le Maire et des

représentants de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux. Elle a été suivie d'un Conseil d'Administration qui a confié à un Bureau encore élargi, sous la Présidence de Solange Michel et les Vice-Présidences de Jean Paul Denier et de Frédéric Arias, la tâche d'assurer avec succès la continuité de son rôle d'animation.

Nous sommes fiers d'avoir autant d'adhérents actifs dans notre Foyer, mais nous adressons aussi nos plus chaleureux remerciements à tous ceux qui nous soutiennent et encore plus particulièrement à ceux qui œuvrent avec nous, au Bureau, au Conseil d'Administration et dans les Sections, à une amélioration permanente de nos actions pour la plus grande satisfaction de nos adhérents.

*Le Bureau
du Foyer Rural d'Auzeville*

Concert réussi même si...

Même s'il y avait moins de monde qu'à l'accoutumée, c'est dans une ambiance festive et surtout très conviviale que s'est déroulé le 6^e « Des Airs de Musique ».

Des airs 2 rien groupe 100 % auzevillois a donné son dernier concert suivi des groupes « Bogart and the additives » et « Boozie Brothers » un groupe de Folk Rock Irlandais. Ils ont su nous faire découvrir ou redécouvrir une musique basée sur l'énergie et le métissage. Métissage des influences (traditionnel irlandais, oriental, slave...) des genres (rock, hardcore, électro, folk, world, punk) et des langues (anglais, espagnol, français, occitan, gaélique).

Parallèlement, dans le cadre du Plan Educatif Local, le Point Information Jeunesse Castanet-Auzeville a su profiter de l'événement pour nous proposer une expo avec jeu-concours « nos oreilles on y tient ». Des bouchons pour les oreilles ont été distribués gratuitement et une dizaine de spectateurs ont

aussi pu gagner des places de cinéma. Enfin, nous tenons à remercier tous les jeunes d'Auzeville qui se sont impliqués aux côtés du Foyer Rural afin de permettre

l'organisation et la réussite de ces concerts sur Auzeville.

*Maud MALEVILLE,
Cédric AYMARD*



*Clément, Nadia,
Cédric et Sylvie (PLJ), Maud*

Big One 2006



Ils sont venus à Auzeville des 4 coins de France (Strasbourg, Paris, Rouen, Auxerre, Angoulême, Grenoble, Marseille etc.) afin de se mesurer au cours de la « Big One 2006 » (tournois de jeux en réseaux) organisée par la section FRAG et le Foyer Rural d'Auzeville.

Au cours des tournois, les équipes de jeunes Auzevillois ont pu se mesurer notamment à la Team survivor championne d'Europe qui avait fait le déplacement pour cet événement.

Les gagnants :

Call of Duty 2 : "XG" Extreme Gaming
Counter Strike 1.6 : "TYH" In Your Head
War Craft 3 : Noux (La Rochelle).

Je voudrais profiter de cet article pour dire Merci ! à tous les bénévoles du Foyer (vous étiez une trentaine sur cet évènement) de nous avoir soutenu et donné de votre temps afin que ces tournois soient un succès. Merci également aux Services Techniques diligents par la Mairie pour leur aide précieuse lors de la mise en place et le rangement. Expérience à renouveler !

La responsable de l'animation socioculturelle, Maud MALEVILLE

Quelques réactions de joueurs

Equipes de Jeunes Auzevillois (extrait « La Dépêche du midi du 2 mai 2006 »)
« Nous sommes venus parce qu'on ne pouvait pas rater ça. Mais il est clair que nous n'avons pas le même niveau que les autres équipes présentes. Nous ne nous entraînons que depuis quelques semaines, alors que la plupart des autres participants s'entraînent depuis des mois. Nous avons pourtant quelques bons joueurs. Quentin par exemple est arrivé jusqu'en finale du tournoi de Warcraft 3 ».

volod!@ de Toulouse

« Merci au Foyer Rural Auzeville Gamers pour cette superbe LAN, avec une organisation du tonnerre. Toute la team Xcentrik se joint à moi pour remercier l'ensemble des bénévoles ayant participé de près ou de loin à ce week-end, ainsi que toutes les teams qui étaient présentes. »



Jazzy de Rennes

« Merci à vous pour cette LAN super niveau ambiance »

Noodle d'Orange

« Salut toute la team [-GIGN-] s'est éclatée : une superbe LAN avec une ambiance du tonnerre où les équipes ne se prennent pas la tête et où l'organisation est au poil Je vous remercie pour ce moment très agréable passé. A l'année prochaine mais cette fois-ci on vous 'pownedra' tous ; là on n'était pas chaud "mort de rire". »

Jimmy d'Alès

« Superbe LAN, j'en veux tous les jours comme ça. Aucune critique ou remarque à faire, perso je me suis purement et simplement éclaté. Merci aux orgas qui ont fait un boulot du tonnerre, et merci à tous les joueurs qui sont venus. »

3rd_eye d'Angoulême

« On a vraiment bien sympathisé avec les autres équipes de cod2 et les Admin. nickel orga parfaite ! »

-xG-Goodspeed de Crosne

« Que des points positifs sauf peut-être la salle dodo un peu froide ceci dit c'est pas vous qui avez oublié mon duvet. »

PaCy de Lyon

« Je serai présent à la prochaine et ça je le certifie donc pour tout ceux qui voudrait refaire une "BigOne" mettez un petit comment à la fin de votre post les admins le prendront sûrement en considération pour refaire une "pitite lan comme celle-ci ! »

Fonzie de Toulouse

« Pour résumer, je pense que pour une première LAN de cette envergure, vous vous en êtes sortis avec tous les honneurs... il y a forcément ça et là des choses à améliorer et c'est pourquoi il est important de donner un feed-back... j'ai hâte d'être à la prochaine... qui devrait être encore mieux... »

Vous pouvez retrouver toutes les réactions et les photos sur www.frag.fr ou sur www.foyerruralauzeville.org



Salon des artisans d'art



Ah la belle expo !

Les 20 et 21 mai s'est tenue à la mairie la 9^e exposition des Créateurs d'Artisanat d'Art qui regroupait artistes régionaux et gallois. Nous y avons vu beaucoup de jolis objets artistiquement réalisés en utilisant diverses matières telles que poterie,

émaux, perles, verre, bois, pierre, tissus, laine, peinture, etc.

Une animation sympa proposait de se laisser faire « tirer le portrait » ! résultat hilarant (bravo au graphiste Fabrice Gonnet).

Merci à l'association REMI.

Jacqueline MONCHY

Nouvelles activités pour la rentrée

Nous souhaitons que ce numéro vous trouve près d'un départ en vacances ; mais c'est aussi le moment de se soucier de la prochaine rentrée et des activités pour la prochaine saison ; celles de vos enfants et les vôtres. Le foyer rural que vous connaissez constitue le principal pôle d'activités sportives et d'animation socio-culturelle. A la rentrée, il vous indiquera dans son carnet « Foliote » de façon exhaustive l'ensemble de ses activités et les modalités d'inscriptions. D'autres associations auzevilloises, moins grandes, vous offrent aussi des possibilités d'activités sportives et de loisirs. Veuillez trouver ci-dessous en très bref, leur nom, leur activité et les coordonnées de contact.

Nom	Activité	Contact
BLAC (Basket Labège Auzeville Club)	Club de basket ball	D. Souloumiac 05 62 24 44 46
Go-Elan Gym	Activités gymniques	Ch. Menesson 05 34 66 03 66
ABA (Amicale des Boulistes d'Auzeville)	Pétanque	F. Regourd 05 61 75 16 26
Les copains d'abord 31	Club de football	F. Marineaud franwvass31@hotmail.com

D'autres associations existent sur la commune et par ailleurs des activités qui ne ont pas organisées à Auzeville peuvent l'être dans une commune voisine. Le Sicoval a édité et tient à jour un annuaire des associations situées sur le territoire des 36 communes de la communauté d'agglomération (disponible en Mairie et au Sicoval).

Basket Labège-Auzeville Club :

Le point à quelques journées de la fin des divers championnats

Pour les plus petits, Ecole de Basket, les matchs sont terminés. Les poussins mixtes et les mini-poussins mixtes se sont bien comportés tout au long de ce championnat. Ils termineront la saison par quelques tournois. Les autres catégories de jeunes, benjamins/es, cadets, ont terminés leur championnat le 13 mai. Les benjamins terminent 3^e, les cadets 1er de leur poule.

Les minimos garçons et filles, ont évolué en Top 16, et se sont qualifiés, pour les garçons en Top 8, et les filles en Top 4. Les seniors confirment leur bon début de saison. Les équipes 2, ont terminé leur championnat : les garçons se classent quatrième de leur poule, les filles première à égalité, finissent seconde au goal average, assurent une montée en championnat honneur région.

Pour les équipes 1 derniers matches, pour

les garçons le 20 mai, contre OSSUN, pour les filles le 28 mai contre LALOUBERE ; ces deux matches se sont joués à Auzeville.

Les filles occupent une septième place sur quatorze, rang qu'elles ne peuvent qu'améliorer lors du dernier match. Les garçons qui occupaient la première place depuis la neuvième journée, se sont fait rejoindre lors de la 25^e journée, en perdant à TARBES.

Avant la dernière journée les deux clubs étaient à égalité de points, avec avantage à TARBES (+2 au goal average). Avec une surprise de dernière journée ! victoire du BLAC (possible), défaite de TARBES (moins évidente) une montée en Nationa-



le 3 était possible. Ce qui aurait été une belle récompense pour cette équipe qui s'est bien battue toute la saison, face à des équipes aux moyens supérieurs.

Et bien non pas de surprise sur la dernière journée, les joueurs du BLAC ont bien terminé leur saison à domicile en disposant d'OSSUN (108 à 97), mais Tarbes a lui aussi gagné : le classement reste inchangé.

Abdon CAUX

« Au âmes bien nées... »



Ce dicton colle ma foi fort bien à l'Amicale des Pétanqueurs Auzevillois, pour deux raisons principales que nous donne le Président :

La première, c'est que notre association est très fière de compter dans ses rangs une très jeune compétitrice, qui n'atteindra sa dixième année qu'au mois d'octobre 2006 (on peut en effet encore, sans être incorrect, divulguer son âge), et qui est licenciée à l'A.B.A. en catégorie minime depuis la saison 2005. Elle a fait preuve, lors de l'année passée, d'une assiduité remarquable, participant aux 18 concours internes du vendredi soir organisés par le club. Elle a ainsi obtenu un classement très méritoire, jugez plutôt : 30^e sur 51 compétiteurs au classement final, et 7^e féminine sur 11. Elle se prénomme joliment Léa. Elle est un exemple même de discrétion et de gentillesse.

La deuxième raison, c'est la candidature et l'élection de trois jeunes nouveaux membres au Conseil d'Administration,

lors de l'assemblée générale du 17 décembre 2005. Ils étaient déjà très impliqués dans le fonctionnement du club, et possédaient, héritée de leurs parents, une connaissance parfaite de la vie associative, et surtout, l'état d'esprit nécessaire à ces engagements. C'est donc avec soulagement, satisfaction, et, avouons-le, une certaine fierté que les anciens responsables, et les sociétaires ont accueilli cet acte de volontariat. A l'époque à laquelle nous vivons, où le bénévolat s'affaiblit inexorablement face au consumérisme dans le domaine des loisirs, il est important de signaler, d'encourager et de louer les investissements dans la cause associative, qui plus est, lorsqu'ils sont à mettre à l'actif de jeunes, ils ont à peine 20 ans d'âge en moyenne. Félicitations donc et bravo à :

- Amandine MERCADAL, Trésorière



Adjointe,

- Jean-Michel BILLOT, Vice-Président,

- Nicolas BILLOT, Secrétaire Adjoint.

Nul doute que l'équipe, rajeunie et motivée, mettra tout en œuvre pour continuer à faire vivre ce sport certes, mais également ce loisir qui représente une part importante de l'animation du village - 24 manifestations en 2005 - dans une ambiance amicale, où le maintien, voire le développement de la sportivité et de la convivialité sont les principales préoccupations.

Rappelez-vous, avec A.B.A., c'est Avec Beaucoup d'Animation, Avec Beaucoup d'Amitié.

Francis REGOURD.

De belles performances pour les gymnastes des Go Elan Gym cette saison

En compétition individuelle, les gymnastes entraînées par David Benoît se sont brillamment distinguées.

En nationale B junior, Anne Souquet termine à la 3^e place de la zone sud-ouest. Léna Clément (fédérale A cadette) prend la 4^e place. Toutes deux sont qualifiées pour les championnats de France viennent d'avoir lieu à Mulhouse du 2 au 4 juin 2006.

Pour les plus jeunes, en catégorie fédérale C minimes, Manon Arcari, Léonie Andrieu et Manon Bézard sont respectivement 11^e, 17^e et 24^e de la zone sud-ouest. Blessées toutes les deux, Margaux Derosier et Margaux Monier n'ont pu défendre leur chance. Marie Grellet (fédérale D minime) entraînée par Ingrid a également participé à ces championnats, elle prend la 28^e place. A noter également la performance de Léa Bauvils (IR critérium Benjamine) 3^e en compétition départementale, 22^e en régionale et 27^e en zone sud-ouest.

Les compétitions par équipe connaissent aussi de bons résultats. Après une 1^{ère} place en départementale, en régionale et en zone sud-ouest, Anne Souquet, Catherine Van Baelen, Léna Clément, Sophie Benoit et Sarah Foures s'envoleront pour Bourg-en-Bresse afin de participer aux championnats de France par équipe.

Les plus jeunes suivent les traces de leurs aînées. Manon Arcari, Manon Bézard, Léonie Andrieu et Margaux Monier finissent 1^{ère} en départementale, 3^e en régionale. Les benjamines, entraînées par Pauline finissent 3^e en départementale, 7^e en régionale. Ces deux équipes sont qualifiées pour le championnat de la zone sud-ouest, les 27 et 28 mai à Perpignan.

De bons résultats dus au sérieux des entraînements malgré des conditions matérielles qui ne sont pas toujours optimales. L'achat d'un praticable, prévu pour



septembre 2006, permettra aux gymnastes d'évoluer dans un environnement plus adapté.

En attendant, rendez-vous à tous, le vendredi 30 juin pour la fête du club à partir de 20h au gymnase de Castanet.

Venez nombreux les applaudir !

Christine MÉNENSON

L'association REMI met les bouchées doubles

Entre le film reportage des travaux de la Durante et l'exposition des Créateurs d'Artisanat d'art des 20 et 21 mai, REMI s'affaire à son film et tout prend méthodiquement sa place.

La réunion du 22 mai aura mis en route le parcours à suivre pour le tournage. Quant aux Rencontres Cinéma, elles reprendront en octobre et nous aurons peut-être quelques images à vous montrer sur le film en question. Vous l'avez bien compris, beaucoup de labeur et d'attention pour mener à bien cette lourde entreprise ! Mais tout ceci est fort passionnant.

Le film à scénario produit par l'association REMI arrive dans sa phase de réalisation, début juillet en principe, premier tour de manivelle. Mais pour en arriver à cela, il aura fallu beaucoup s'investir. Je me félicite de constater que chacun aura mis tout son cœur pour y parvenir. Levons un peu le voile sur cette folle aventure.

En fait pas si folle que ça, puisque depuis le début le projet tient la route, et tout se réalise comme prévu. Cela ne dépend pas du miracle, mais de la volonté, de la passion et de l'envie de créer un travail collectif parfaitement accueilli par chacun. Partant d'une idée que j'ai lancée fin août 2005, nous avons fait bien du chemin depuis. Vous le

savez sans doute pour réaliser un film il faut une histoire (un scénario), des acteurs, des techniciens et du matériel ! C'est donc pas à pas, avec patience et minutie que nous avons concrétisé cette partie du projet dans le plus strict bénévolat. Là encore je remercie toutes les personnes qui se sont engagées avec moi et me font confiance. L'un de mes meilleurs souvenirs restera sans aucun doute le casting ! La recherche des comédiens. Suite à plusieurs annonces nous avons eu des contacts intéressants. Des Auzevillois pour la plupart. Adultes et enfants ont passé une audition. Ce n'était pas chose facile de se produire devant l'œil impassible d'une caméra et de dire son texte devant des personnes qui jouaient le rôle du jury pour la circonstance ! Un examen redoutable à passer en quelques minutes ! Certains se sont révélés d'excellents acteurs, d'autres n'ont pas pu suivre à mon grand regret d'ailleurs, mais c'est à ce prix que l'on crée une bonne équipe.

Il reste encore beaucoup à faire avant le tournage. Tenez par exemple, nous avons réalisé la maquette de la cabine d'une



Séance de maquillage



L'équipe de sélection (1^{er} casting) et des candidats : Audrey, Caroline, Rémi.

péniche (pour les besoins du scénario, puisqu'une partie de l'histoire se passe au bord du canal). Cette maquette à l'échelle 1/5^e sera reconstituée grandeur nature afin d'être plus à l'aise avec la caméra qui nécessite des mouvements larges. Il y a eu aussi la séance de maquillage avant la prise des photos pour les futurs comédiens, près de 250 en un après-midi ! Seulement cinq photos ont été retenues pour chaque comédien, cela afin de réaliser un press-book individuel. Dans la deuxième quinzaine de juin, nous commençons les répétitions. Quelle belle aventure ! D'autant plus que nous sommes tous des amateurs dans le sens le plus noble du terme, dans le sens étymologique : aimer ce que nous faisons. Cette activité cinéma et vidéo entre parfaitement dans le cadre culturel de l'association REMI.

Michel Louis BOUTAUD

Madame de la Durante

Pas facile d'écrire sur un sujet lorsque celui-ci vous est connu. Cependant ayant été informé de ce projet, comme les principaux responsables d'associations, je m'y suis tout d'abord intéressé et ensuite complètement investi. Les raisons en sont simples :

En premier lieu, l'idée m'est venue de proposer un reportage filmé sur les travaux de transformation de cette ancienne bâtisse qui est la Durante en salle polyvalente qui servira aux grandes manifestations auzevilloises, ouverte à toutes les associations et au public. C'est donc le réalisateur que je suis qui va tout au long de ces lignes vous décrire ses impressions.

Caméscope au poing j'ai descendu cette rue ombragée qui cache la propriété où est planté le décor ; je dis décor parce qu'en effet l'aspect de cette vieille bâtisse vue à travers le grand portail grillagé qui sert



d'entrée principale, envahie par de hautes herbes et plantée d'arbres feuillus, cela vous donne bien l'impression de rentrer tout droit dans un film mystérieux.

Et même si l'on s'avance dans ce que fut l'allée principale que j'ai empruntée pour arriver à ce beau bâtiment, je vous assure que l'on s'y croirait, dans un film.

Ni les volets clos, ni ces quelques treilles grimpantes envahissant une partie de la façade, ni cet immense portail de bois entrouvert dont les deux battants sont

menottés par une grosse chaîne rouillée, ne vont m'empêcher de continuer ma douce rêverie. D'autant plus qu'en poursuivant l'investigation de l'état de ces lieux fascinants, au détour de la façade, je tombe devant un pan de mur totalement en ruine. Je prends du recul avec ma caméra en ayant soin de ne pas me retrouver les quatre fers en l'air parmi les ronces, et je filme. Je vous rassure, il n'y a ni intrigue, ni fantômes dans cette histoire. Le projet de la Durante est bien en train de se réaliser, les engins sont là pour le déblayage. Très intéressant tout ça ! Surtout lorsque l'on a une idée de la suite. Je peux vous dire qu'elle sera rudement belle cette salle polyvalente, je l'ai vue entièrement finie ! En diapos bien sûr, et avec des plans sous les yeux.

On ne peut qu'attendre avec impatience, le jour de l'inauguration début 2007, paraît-il.

Michel Louis BOUTAUD

« *La vie serait pénible si l'on devait subir tout ce que l'on s'autorise pour les autres.* »

Lamartine

Espace de libre expression, chacun peut s'inviter pour un coup de gueule, un coup de cœur, un état d'âme. Rien n'est tabou rien n'est interdit, sauf les polémiques et les attaques personnelles. Il suffit de garder à l'esprit qu'il s'agit du magazine communal et que le comité de rédaction interviendra en cas de besoin en consultant l'auteur ou en ajoutant des annotations.

Et si c'était l'inverse ?

La grippe aviaire a fait couler beaucoup d'encre lors de la migration d'automne vers les zones méridionales. Ce printemps, le retour des migrateurs vers les zones tempérées ou plus froides n'a pas eu le même impact ; peut-être les médias étaient-ils plus occupés avec le CPE ou avec Clearstream ?

Depuis un certain temps on nous abreuve d'informations inquiétantes sur la grippe aviaire, sur le rôle des oiseaux migrateurs dans la dispersion de la maladie, et parallèlement, on nous demande de ne pas paniquer et de bien vouloir manger du poulet. Pourquoi créer une telle psychose puisque, promis juré, il n'y a aucun risque. Avouez qu'il y a de quoi être surpris par la démarche.

Des avis divergents commencent à se faire entendre.

Lisez ces propos d'un expert de la FAO* Juan Lubreth « il est très facile de blâmer les oiseaux sauvages et la migration des oiseaux parce que personne n'est responsable. Il est possible que les oiseaux sauvages puissent présenter le virus, mais c'est par les activités humaines de commerce et d'échange que la maladie se propage. »

De même, une organisation non gouvernementale espagnole Le Grain dénonce : « Le rôle central de l'industrie de la volaille dans la crise de la grippe aviaire ». Il y a une évidence pour l'ensemble des médias, il ne faut surtout pas mettre en cause les intérêts

des groupes agro-industriels. Pourtant, rappelez-vous des faits relativement récents : la crise de la vache folle (Encéphalite Spongi-forme Bovine).

L'industrie n'était pas responsable de l'évènement, il était tout à fait normal de donner à des herbivores des farines d'origine animale, cela n'avait aucune conséquence.

On ne faisait que récupérer ainsi des protéines. Vous avez vu sur quoi cela a débouché quelques années après, la maladie de Creutzfeldt-Jakob..

N'assisterions nous pas de nouveau à un phénomène semblable ?

Il faut savoir que des phénomènes de grippe aviaire ont toujours existé dans les campagnes.

La première description remonte en 1878 en Lombardie. Le virus H5N1 n'est pas nouveau, il a été signalé en Ecosse en 1959, en Angleterre en 1991, à Hongkong en 1997. Il y a déjà eu au moins vingt-cinq épisodes de grippe aviaire à travers le monde.

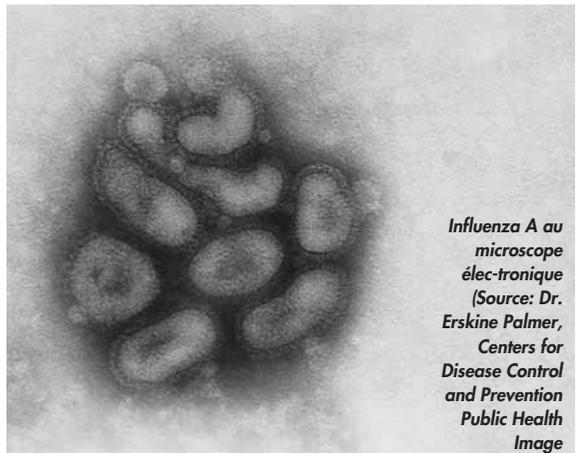
Seulement avant, les animaux étaient élevés en plein air, en petite quantité, avec une gran-

de diversité génétique et une alimentation saine (céréales). Dans ces conditions, le virus de la maladie évoluait peu, seuls les animaux les plus faibles étaient atteints.

La grande majorité des élevages actuels sont des univers concentrationnaires de plusieurs milliers de bêtes, parquées dans des espaces clos, avec de fortes densités (27 poulets au m²). Des animaux

(suite page 26)

La grippe aviaire toujours a existé dans les campagnes ; le risque sanitaire pour les oiseaux augmente avec la taille et la concentration des installations d'élevage.



Influenza A au microscope électronique
(Source: Dr. Erskine Palmer, Centers for Disease Control and Prevention Public Health Image)

(suite de la page 25)

en surnombre, stressés, aptes à attraper tous les virus et traités avec antibiotiques et autres babioles. La nourriture industrielle comporte également un peu de tout, on y trouverait même des restes de matières fécales, des plumes, de la litière, etc. Ce type d'alimentation « équilibrée » est-il sans risque ?

Peu importe !... La seule règle visée est la rentabilité. Il faut que le poulet soit prêt à abattre en un mois pour livrer une viande, certes bon marché, mais insipide.

La progression de l'épizootie. On peut remarquer que, s'il y a parfois concordance entre propagation de la maladie et voies de migrations, cette propagation suit les voies de circulation et de transport des volailles, œufs à couvrir et de leur alimentation. Les premiers foyers se sont déclarés en Asie du Sud Est, mais des cas isolés avaient été signalés en Chine en 2003. Ces pays se trouvent correspondre aux pays où l'explosion des fermes industrielles intégrées dans les circuits internationaux est la plus importante.

Comment expliquer par exemple que le Laos soit, pour le moment au moins, exempt de la maladie. Il a fermé les frontières aux importations de volailles venant de Thaïlande mais pas aux migrants.

Comment expliquer aussi que dès que le virus est apparu en France le premier centre atteint ait été un élevage industriel de dindes, en espace confiné, de plus de 10000 têtes.

Ce qui est grave est que l'on ne tire aucune conséquence des accidents précédents et que l'on ne remette pas en cause le système de production intensive. Au contraire, lors de toutes ces crises sanitaires ce sont les producteurs de bêtes de qualité qui sont les plus visés, les autres reçoivent des subventions pour augmenter les capacités de leurs élevages.

Les crises sanitaires ont toujours été des outils de restructuration.



Le profit doit-il passer avant la santé humaine ?

Un cas comme celui de la Bretagne est caractéristique, malgré la gêne et la pollution dénoncées par la population et les associations on donne couramment, pour les élevages industriels, des autorisations d'extensions dépassant les normes autorisées et peu importe les odeurs ou les conséquences sur les eaux qui deviennent impropres à la consommation humaine.

Il faut savoir d'ailleurs que dans la très grande majorité des cas ce n'est pas l'agriculteur qui est le vrai propriétaire de l'élevage, il dépend d'un groupement extérieur qui lui fournit les animaux à élever ainsi que la nourriture pour l'alimentation dont il ignore la provenance et la composition. Il n'est que le prestataire de service et dépend de son commanditaire.

Pour ne pas gêner des intérêts privés on nous ment en permanence et l'information est manipulée pour nous désinformer au maximum.

Même la grippe « classique » est d'origine animale. L'OMS dénombre près de 180 zoonoses**. Elles sont liées à la coexistence de l'homme et de

l'animal depuis la sédentarisation, certaines ont été érayées, mais peuvent redémarrer si les conditions d'hygiène ne sont pas respectées. Cette promiscuité, homme-animal, a aussi son côté bénéfique car c'est elle qui nous a permis de développer une certaine immunité.

Le vrai risque de l'influenza aviaire est celui d'une possible recombinaison de son virus avec le virus humain

N'exagérons donc pas les risques. La grippe humaine est à l'origine d'environ 3000 morts par an et, à ce jour, à travers le monde, la grippe aviaire est responsable de 96 décès depuis 2003. Le vrai risque est dans une possible recombinaison de ce virus avec le virus humain.

Nous aurions peut-être du envisager le problème de façon très différente. Dès le début de l'épidémie n'aurait-il pas mieux valu aider les pays contaminés à lutter contre la

maladie pour freiner son extension, mais nous devrions aussi, très sérieusement, nous poser la question de la validité de nos modes de production tournés vers le productivisme à outrance et revenir à une politique de la qualité soucieuse de l'homme et de l'animal.

Sincèrement je pense que la bonne qualité de notre alimentation ne peut être que favorable à notre santé or nous constatons une évolution inverse.

Nous savons maintenant que l'introduction d'un tas de produits chimiques divers, même à très faibles doses est néfaste à notre santé. Le programme REACH, qui est en cours d'élaboration, a pourtant été édulcoré d'une grande partie de sa substance par le Conseil des Ministres de l'Union européenne sous la pression des lobbies de la chimie. Tester toutes les substances entrant dans notre alimentation paraissait pourtant d'une nécessité fondamentale.

L'alimentation animale devrait prendre en compte l'ensemble de la chaîne alimentaire et les conséquences à long terme et non le seul profit à court terme.

Il est évident que, malgré les faits constatés, les pouvoirs en place sont plus soucieux des intérêts économiques, car même la maladie peut-être rentable, que de la mise en œuvre des conditions d'une vie plus saine respectueuse de la nature, de l'homme et de l'animal.

A terme une telle solution ne peut être que néfaste.

Pour revenir à notre problème, cette épidémie pourrait donc bien se propager suivant un schéma inverse mais non politiquement correct.

Jean LAUZERAL



*FAO : Food and Agriculture Organization

**Maladie infectieuse ou parasitaire des animaux vertébrés, domestiques ou non, transmissible à l'homme, dans les conditions naturelles, avec possibilité de contagion inverse

Calendrier des manifestations*

(juillet 2006 - décembre 2006)

Manifestations	Date	Organisateur
Exposition d'outils anciens pour le travail du bois dans le hall de la Mairie (collection B. Carpuat)	19 - 30 juin	Commission animation et vie locale
Jeux en réseau	22 - 23 juillet	Foyer Rural
Exposition de peintures de Françoise JUGIE dans le hall de la Mairie	19 - 29 septembre	Commission animation et vie locale
Stage théâtre	28 août - 1 ^{er} septembre	Foyer Rural
Jour de Fête / Vide grenier	1 ^{er} octobre	Foyer Rural
Exposition de photos de Pierrette VILLARDRY dans le hall de la Mairie	16 - 27 octobre	Commission animation et vie locale
Réception d'une délégation galloise, XV ^e anniversaire du jumelage	27 octobre	Comité de jumelage B&B / Mairie
Soirée contes	octobre	Commission animation et vie locale
Rencontres Cinéma	novembre	REMI
XIII ^e Salon d'art contemporain : « Auz'Arts citoyens »	novembre	Rats d'art
Marché de Noël	1 ^{er} décembre	Commission animation et vie locale

* Liste établie à partir des données connues au 12 juin

Recette

"La Marmite Dieppoise"

"La Marmite Dieppoise", pour information, ne vient pas seulement du nord de la Garonne mais aussi du nord de la Loire... et même du nord de la Seine (recette pour 4 personnes)

- hacher les poireaux, les oignons, les échalotes et les branches de céleri, les faire dorer dans une marmite (d'où le nom du plat...) avec un peu de beurre ou d'huile,
- peler les tomates (en les plongeant dans de l'eau bouillante), les couper en 4 et les mettre dans la marmite avec les autres légumes,
- laisser mijoter une dizaine de minute jusqu'à écrasement des tomates,
- ajouter 1 litre d'eau et la demi-bouteille de vin blanc,
- saler, poivrer, ajouter le piment selon goût,
- une fois que le bouillon est chaud, ajouter (de préférence dans l'ordre pour les poissons) la lotte, le turbot puis la sole ainsi que les crevettes, les moules ou les coquilles Saint-Jacques et laisser mijoter

une vingtaine de minutes,
 • attendre l'ébullition, ajouter la crème fraîche ainsi que le persil préalablement haché et servir.

Autrement appelée la bouillabaisse du Nord, la Marmite Dieppoise se déguste seule ou accompagnée de pommes de terre cuites à la vapeur que l'on peut ajouter dans la marmite.

Pour la bonne forme et en véritable bouillabaisse, le bouillon sera d'autant meilleur qu'on y aura ajouté un demi-verre à moutarde de pastis (de Marseille !).

Pour information la préparation peut être réalisée à l'avance et congelée (sauf peut être pour les poissons qui supportent mal la décongélation et risquent de se mettre en miettes). **Bon appétit...**

Bérénice et Guillaume DEBEURAIN

Ingrédients nécessaires

- 4 filets de turbot ou 4 queues de lotte
- 4 filets de sole
- 2 litres de moules de bouchot ou selon la disponibilité deux ou trois coquilles St-Jacques par personne
- 300 à 400 grammes de crevettes bouquet
- 3 poireaux
- 2 oignons
- 3 tomates (fraîches ou en bocaux)
- 3 échalotes
- 1 bouquet de persil plat
- quelques branches de céleri
- du piment d'Espelette
- un pot de crème fraîche
- 1/2 bouteille de vin blanc sec
- 1 litre d'eau
- sel et poivre

Préparation et cuisson : 1h



N.D.L.R. Vin conseillé : Un tokay-pinot-gris ou un touraine blanc servi à 8°C

Délicat d'initié...

Monique Lemort disposait de la recette depuis la préparation du N° 66 de la lettre ; numéro dans lequel elle n'avait pu être publiée. Profitant de ce privilège, Monique a déjà testé et nous délivre son appréciation : « J'ai testé pour vous le Nord de la Loire en matière culinaire : tout simplement EXCELLENT. Rapide à préparer, longue à savourer, vous y reviendrez ! »

La correspondante locale de la Dépêche du Midi

René Lavergne a exercé le rôle de correspondant local pour le quotidien régional depuis des lustres. Voici à peu près deux ans, il a choisi de passer la main. Mais ce n'est que depuis peu qu'à nouveau la chronique locale a un auteur titulaire et c'est une correspondante. Laissez-moi vous présenter Létizia Capecchi.

Le nom et l'orthographe du prénom trahissent que le berceau de sa famille n'est pas local. En effet, un grand-père émigra d'Italie. Si elle ne renie pas du tout ses origines, elle revendique l'ancrage en midi toulousain que lui confère nombre d'années dans notre région. Nombre d'années, m'enfin quand même ! Elle n'a que vingt huit ans.

Comment devient-on correspondant local pour un quotidien ? Tout simplement en le lisant et en tombant sur l'annonce. L'annonce a été publiée plusieurs fois, des candidats se sont présentés mais, pour diverses raisons, sans suite. Et lorsque Létizia s'est présentée, ça a marché tout de suite.

Quelle formation initiale pour cette tâche ? Letizia est titulaire d'une maîtrise

Létizia Capecchi, correspondante locale de la Dépêche



se en biologie et d'un DESS en journalisme scientifique. Ah ! Mais la porte vers ces métiers est étroite aussi, pour acquérir l'expérience destinée à étoffer un CV, il faut faire flèche de tous bois. Précédemment elle avait aussi travaillé à la Poste et peut-être la connaissez-vous déjà car elle a fait la distribution du courrier à Auzeville. Résidant à Castanet, connaissant Auzeville, elle avait des atouts pour cette mission dans laquelle il faut s'insérer dans le tissu existant. Et pour cela elle dispose encore d'autres atouts, elle est vivement intéressée par les associations et le milieu associatif. Elle a déjà croisé ce centre d'intérêt et

celui de la communication avec « Assos'Mag, le journal toulousain du monde associatif » dans lequel elle rédige de nombreuses chroniques. Ne cherchez pas le magazine dans les cahiers de la Dépêche ni dans les kiosques, il est sur Internet*.

Depuis février dernier, elle observe la commune, en lit les publications, est destinataire des communiqués des organismes implantés sur la commune, rencontre les associations présentes sur la commune. Bientôt elle connaîtra la commune mieux que quiconque ; mais c'est pour nous la faire mieux partager.

Yves Lamboeuf

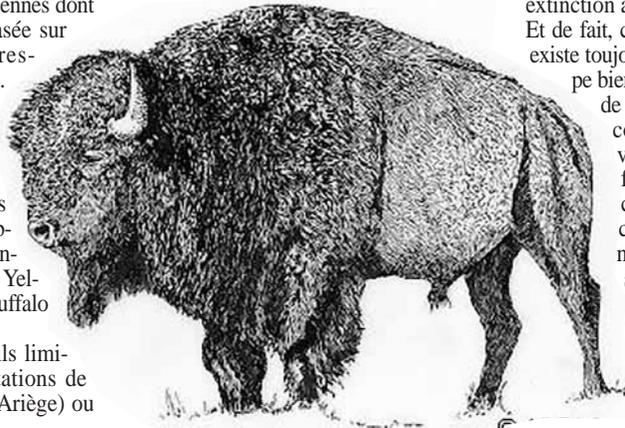
*<http://assosmag.free.fr>

Les derniers bisons sauvages d'Europe

Quand on entend parler de bisons, on pense sans doute spontanément aux bisons d'Amérique, qui vivaient en troupeaux de plusieurs millions de bêtes, et aux civilisations indiennes dont l'économie était grandement basée sur l'exploitation de toutes les ressources fournies par les bisons. La pression de chasse exercée par les colons européens au XIX^e siècle a entraîné la quasi-disparition des civilisations indiennes, et a amené les bisons au bord de l'extinction. Ils ne subsistent plus à l'état sauvage qu'environ 50 000 dans les Parcs de Yellowstone (USA) et de Wood Buffalo (Canada).

Et les bisons d'Europe ? Sont-ils limités aux magnifiques représentations de l'art pariétal, comme à Niaux (Ariège) ou

à Altamira (Nord de l'Espagne) où on les découvre avec une croupe plus horizontale, plus légers mais aussi plus élancés que leurs cousins d'Amérique plus massifs,



avec une bosse plus prononcée ? Ce bison était commun dans les forêts européennes jusqu'au Moyen-Âge bien que les scientifiques estiment que la menace de son extinction a pu naître dès le VIII^e siècle. Et de fait, c'est presque un miracle, mais il existe toujours des bisons sauvages d'Europe bien vivants ! Environ 600 individus

de ces plus grands mammifères du continent avec leurs 800 kilos, vivent en pleine nature dans la forêt de Bialowieza, d'une surface de près de 15000 hectares, classée depuis 1979 au patrimoine mondial de l'humanité, et qui se situe à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie.

Située au croisement de routes stratégiques entre la Pologne et la Lituanie, cette forêt a été convoitée dès le XVIII^e

Appui au développement d'une association de jeunes au Nord du Mali



s'est exprimée favorablement à la réalisation de ce projet), et la Cofides Nord Sud (qui dès le départ a porté une attention particulière à ce projet) viennent d'aboutir. L'ouverture du fond de commerce est ainsi prévue pour le mois de juin 2006. Parallèlement à l'ouverture d'un fond de commerce, l'association souhaite mettre en place une formation en gestion administrative et financière pour ses membres dans le but de renforcer ses capacités. Cette session de formation devrait durer 10 jours et comprend deux modules : un module sur la gestion administrative (méthodologie, tenue d'un procès verbal de réunion...) et un module sur la gestion financière (tenue des documents de gestion ou de comptabilité, maîtrise des entrées- sorties). Les deux formateurs ont déjà été identifiés : ce sont des habitants de la commune d'Adjelhoc, et ils ont tous les deux des compétences en terme de Développement Communautaire, de Gestion des Associations Villageoises, et d'Alphabétisation de base.

L'association Tanminack

Créée le 2 janvier 2005, l'association Tanminack réunit des jeunes commerçants de la commune d'Adjel'hoc, située dans le cercle de Tessalit, dans la région de Kidal, au Nord du Mali. Il s'agit d'une commune isolée mais qui aspire malgré tout au développement socio-économique à travers des activités pérennes pour les jeunes.

S'inscrivant dans cette dynamique, l'association Tanminack a pour objectif d'assurer la promotion d'activités génératrices de revenus à travers la commercialisation de denrées de première nécessité.

Les projets de Tanminack

Le premier projet, que les 20 membres de l'association Tanminack souhaitent mettre en place concerne la création d'un fonds de commerce dans la commune d'Adjel'hoc. Ce projet devrait permettre de favoriser à long terme la sécurité des revenus des jeunes, l'amélioration de l'accès aux denrées de première nécessité (blé, riz, huile, sucre...) pour la population, la lutte contre la pauvreté et l'analphabétisation.

Afin d'acquiescer une certaine reconnaissance auprès de potentiels bailleurs de

fonds locaux pour l'octroi d'un prêt, l'association Tanminack a présenté son projet en octobre 2005 à la Cofides Nord Sud qui, après examen du dossier, a décidé d'appuyer le projet sous forme de garantie du crédit (novembre 2005). Forte de ce soutien, l'association a ensuite présenté son projet à la Banque Malienne de Solidarité à Kidal, où elle a ouvert un compte au mois de décembre 2005.

Actuellement, les démarches administratives et négociations entre l'association Tanminack (dont la dynamique des membres et leur motivation ne cessent de se renforcer), la Banque Malienne de Solidarité (qui, depuis le début des démarches,

Le soutien de la mairie d'Auzeville

Pour la réalisation de ce deuxième projet, l'association Tanminack a sollicité l'appui de la mairie d'Auzeville-Tolosane : l'Équipe Municipale a apporté une aide financière et une exposition a pu être organisée du 29 mai au 6 juin 2006 à la mairie d'Auzeville-Tolosane afin de faire partager l'histoire de l'association et de permettre à ceux qui le souhaitent de participer à la concrétisation de ce projet de formation. Si les fonds récoltés le permettent, les deux modules de formations prévus pourront être réalisés en août 2006.

Marion GAUDEL





PHARMACIES DE GARDE

des dimanches et jours fériés uniquement

JUILLET

2 MARTINEAU
9 LEPARGNEUR
14 et 16 SPERTE
23 DUROU
30 OCCITANIE

AOUT

6 POPINEAU/VERGNE
13 et 15 LAURAGAIS
20 BUISSON
27 RABEAUDIÈRE

SEPTEMBRE

3 TOLOSANE
10 COLLEGE
17 MARTINEAU
24 LAURAGAIS

OCTOBRE

1^{er} SPERTE
8 POPINEAU
15 OCCITANIE
22 DUROU
29 LEPARGNEUR

Buisson	Place P. Picasso	Ramonville	05 61 73 40 30
Collège (Fedou)	5, Pl C Isaure	Castanet	05 61 27 86 53
Durou	31, Ch de l'Eglise	Auzeville	05 61 73 46 92
Lauragais (Guichou, Limousy, Marrakchi)	24, Av du Lauragais	Castanet	05 61 27 75 85
Lepargneur	7, Av d'Occitanie	Pécharbou	05 34 66 29 01
Martineau	Rd-Point S. Allende	Ramonville	05 61 75 92 56
Occitanie (Babouchian)	5, Av d'Occitanie	Ramonville	05 61 73 22 82
Popineau / Vergne	7, Av de Toulouse	Castanet	05 61 27 77 69
Rabeaudière (Etesse)	14, Bd des genêts	Castanet	05 62 19 11 60
Sperthe	68, Av Tolosane	Ramonville	05 61 73 31 57
Tolosane (Chabreron, Carpentier, Fabre)	20, av de Toulouse	Ramonville	05 61 73 20 71



MARIAGES

Anne Smallwood et Pascal Sacreau 25 février
Sandrine Triay et François Caralp 22 avril

NAISSANCES

Lilas Legagneux 2 février
Walid Zafour 16 février
Thoma Soulé 20 février
Léo Kali 12 mars
Enzo Rolfo 26 mars

DÉCÈS

Raymonde Rascagnères (83 ans) 4 février
Edouard Basquin (96 ans) 9 février
Jean-Michel Pacallet (61 ans) 10 février
Joséphine Poca veuve Guinot (83 ans) 28 février
Madeleine Albarez veuve Sarradet (91 ans) 1^{er} mars
Maurice Duboscq (85 ans) 1^{er} mars

ÉTAT CIVIL

Valentine Fisse (79 ans) 4 mars
Eugénie Canal veuve Maurette (96 ans) 7 mars
Jeannine Fautier veuve Poisson (79 ans) 9 mars
Georges Nolhac (81 ans) 8 avril
Lucette Delpy veuve Portet (68 ans) 9 avril
Germaine Salvétat veuve Madaule (91 ans) 10 avril
Reine Compagnat veuve Rousseau (96 ans) 17 avril
Eugénie Toulayrou veuve Sudre (86 ans) 20 avril
Liliane Avril épouse Escola (69 ans) 27 avril
Edmond TURROQUE (79 ans) 30 avril
Marguerite Rouzié veuve Bernard (98 ans) 4 mai
Maria Patrioli vve Baronchelli (86 ans) 13 mai
Paul Cornet (85 ans) 28 mai
Francisque-Roger Trémeau (82 ans) 10 juin
Nous nous associons à vos joies et à vos peines.

Carnet noir

Maurice Dubosc, l'un des premiers habitants du lotissement de l'Ermitage avait été avec d'autres à l'origine de l'association de défense d'Auzeville. Son intérêt pour la chose commune et publique l'a conduit en 1977 à être élu au conseil municipal, jusqu'en 1988. Adjoint, il avait la responsabilité de l'urbanisme, il l'exerçait de façon rigoureuse, presque rigide ; une exigence qu'il s'imposait à lui-même et de façon générale pour ce qu'il entreprenait.

Après 1989, il avait choisi de continuer à contribuer à la gestion communale au travers de sa participation aux commissions.

Dans la commission POS, il a continué à faire évoluer le dossier auquel il avait contribué en tant que conseiller. Il était sincèrement heureux de le voir déboucher, de longues années après qu'il l'ait impulsé, avec l'équipe précédente.

Il a ensuite fait l'admiration de tous ceux qui l'ont approché et ont mesuré son dévouement pour accompagner longuement son épouse dans la maladie.

Toujours motivé et prêt à s'investir, il a un temps présidé le Comité d'Etablissement de la maison de retraite des jardins d'Oly.

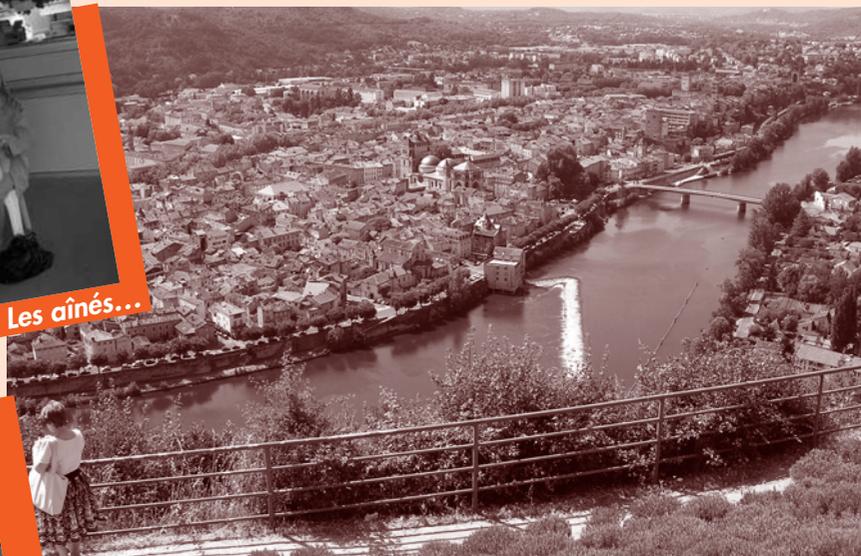
A l'issue de cette période, sans doute fatigué, il n'est plus revenu s'intéresser aux choses de la commune mais a pris le temps de jouir de son automne.

C'est chez ses enfants en Bretagne où il s'était retiré un moment qu'il est décédé en mars dernier, âgé de 85 ans.

En voyage, les aînés ont gagné ...



Les aînés...



Point de vue sur Cahors depuis le mont St Cyr



Au fil du Lot

...le gros Lot



À Cahors



Étape gourmande à "La truite dorée"



Halte obligatoire : la dégustation d'un vin de Cahors